



Frère des Écoles Chrétiennes



Sixième assemblée régionale – Du 11 au 15 janvier 2016 – Centre Rosa Mystica – Nairobi (Kenya)



SOMMAIRE

DEROULEMENT DE LA SIXIEME ASSEMBLEE REGIONALE	3
LES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE	5
DISCOURS D'OUVERTURE	8
Mot de bienvenue du Fr. Visiteur du District de Lwanga	8
Mot de bienvenue du Fr. Conseiller général pour la RELAF	9
MESSAGE DU FR. SUPERIEUR GENERAL A L'ASSEMBLEE	11
TEXTES ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE	14
Règlement intérieur de l'Assemblée	14
Constitution et Statuts approuvés par le Fr. Supérieur général	17
Règlement intérieur de la RELAF	22
PROPOSITIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE	27
MOT DE CLOTURE DU SUPERIEUR GENERAL	31
ANNEXES	33
Annexe I : Chronique de la sixième assemblée	33
Annexe II : Rapport financier de l'assemblée	44
Annexe III : Programme de l'assemblée	48
Annexe IV : Groupes thématiques	49
Annexe V : Répartition des participants en Groupes thématiques	63
Annexe VI : Fiche d'évaluation de l'assemblée	64

DEROULEMENT DE LA SIXIEME ASSEMBLEE REGIONALE

La sixième Assemblée régionale de la RELAF a eu lieu du 11 au 14 janvier 2016 à Nairobi (Kenya) au Centre Rosa Mystica. 39 sur 43 participants prévus, venant des Districts et de la Délégation de la Région, les invités du Centre de l'Institut et ceux de la Région y ont pris part. L'assemblée régionale s'est déroulée en 4 moments importants à savoir : *1. la cérémonie d'ouverture ; 2. l'adoption du programme de l'assemblée et des textes régionaux présentés par la Commission préparatoire; 3. les travaux en commissions et l'adoption des propositions et stratégies en session plénière; et enfin 4. la cérémonie de clôture.*

1. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la prière d'ouverture animée par le District de Lwanga, le mot de bienvenue du Frère Ghebreyesus HABTE, Visiteur du District de Lwanga et le mot d'ouverture par le Frère Conseiller général pour la RELAF, Frère Pierre OUATTARA qui, après divers remerciements, le mot de bienvenue, et tout en rappelant les objectifs de cette Assemblée, a déclaré ouverte la sixième Assemblée régionale de la RELAF. A noter que le Frère Supérieur général dont le message à l'endroit de l'Assemblée à été prévu lors de cette cérémonie, a pu le délivrer le 13 janvier 2016 à la première session.
2. L'Assemblée a eu pour objet tout d'abord l'adoption du programme de l'Assemblée et de son Règlement Intérieur. Conformément à ce Règlement Intérieur, les Officiers de l'Assemblée se composent de : Président de l'Assemblée, le Frère Conseiller général pour la RELAF (Frère Pierre Ouattara) ; deux Modérateurs: Frères Anatole DIRETENADJI et Paulos WELDEY tous les deux élus par acclamation par l'Assemblée ; deux scrutateurs élus par acclamation: Frères Balayneh MEDHANIT et Paulin DEGBE ; le règlementaire Frère Bertin MBAIGUEDEM, le Chroniqueur, Frère Rodrigue TOEPPEN. S'en est suivi ensuite l'adoption des textes régionaux dont les Constitutions de la RELAF, la révision et l'adoption des Statuts révisés de la Région, et l'adoption du Règlement Intérieur de la RELAF. Tous les textes régionaux après les avoir débattus et soumis au vote, ont été adoptés à l'unanimité par l'Assemblée¹.

¹ Voir les versions finales de ces textes

3. Le troisième moment était centré sur *les travaux en commissions et l'adoption des propositions et des stratégies* pour l'élaboration d'un Plan Stratégique de la RELAF. A cet effet, les participants se sont répartis en commissions de travail selon les thématiques suivantes:
- Association et Mission
 - Formation
 - Unité et Restructuration de la Région
 - Ministère de la Pastorale des vocations
 - Communication
 - Gestion de ressources
 - Vie de Frère

La méthode de travail consistait d'abord en l'écoute et l'examen de l'ancien plan stratégique. Chaque groupe thématique a eu ensuite à présenter les résultats de ses travaux en plénière. Ainsi des suggestions ont été faites à l'endroit des groupes thématiques. Revenus en séance plénière après les travaux en commission de travail, chaque groupe thématique a présenté au maximum trois propositions accompagnées des stratégies suivant le canevas proposé. Celles-ci ont été soumises au vote en assemblée plénière. Au total, 28 participants ont eu droit au vote. L'absence de certains participants explique l'irrégularité que révèle le nombre des votants lors des différents moments de vote.

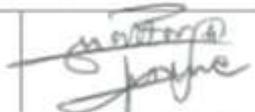
4. Le moment final de l'Assemblée a été consacré à la cérémonie de clôture. D'abord, la présentation du rapport du déroulement de l'Assemblée régionale par le Frère Michel TOLOJANAHARY, Secrétaire régional. S'en est suivi le discours final du Conseiller général, Frère Pierre OUATTARA, qui a remercié particulièrement le Supérieur général, Frère Robert SCHIELER pour son soutien, le Frère Ghebreyesus HABTE, Visiteurs du District de Lwanga, les organisateurs, les officiers de l'Assemblée et les traducteurs. Le Supérieur général dans son mot de clôture a remercié tous les participants et les organisateurs de l'Assemblée. Faisant une liaison entre les propositions du 45^{ème} Chapitre général présentées dans la Circulaire 469, il a souligné que la réalisation des propositions adoptées dépend de chacun des Frères et Lasalliens. Enfin, le Président de l'Assemblée, Frère Pierre OUATTARA a invité les participants à évaluer l'assemblée et à signer l'acte constitutif de ladite assemblée. L'assemblée a été déclaré close à 19h avec la prière à la Sainte Vierge Marie et à Saint Jean Baptiste de la Salle.

Fr. Michel TOLOJANAHARY, fsc
Secrétaire régional

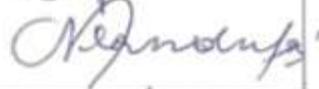
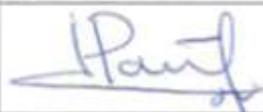
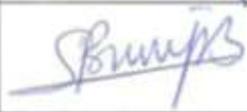
LES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE

A. MEMBRES DE DROIT

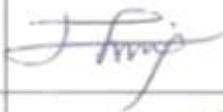
I. Equipe régionale

1.	Fr. Pierre OUATTARA	Conseiller général – RELAF	
2.	Fr. Anatole DIRETENADJI	Econome régional	
3.	Fr. Michel TOLOJANAHARY	Secrétaire régional	

II. Visiteurs, Visiteurs Auxiliaire et Président de la Délégation

4.	Fr. Blaise DJEUKAM	Visiteur District d'Afrique Centrale	
5.	Fr. Ghebreyesus HABTE	Visiteur District de Charles Lwanga	
6.	Fr. Gabriel GRIFFIN	Aux. Visiteur District de Charles Lwanga	
7.	Fr. Firmin PHAMBU	Visiteur District du Congo Kinshasa	
8.	Fr. Edouard NLANDU	Aux. Visiteur District du Congo Kinshasa	
9.	Fr. Julien DIARRA	Visiteur District d'Afrique de l'Ouest	
10.	Fr. Mamy RABARONE	Visiteur District d'Antananarivo	
11.	Fr. Joan SALA COLL	Aux. Visiteur District of Antananarivo	
12.	Fr. Paulin DEGBE	Visiteur District de Golfe du Bénin	
13.	Fr. Jean Bosco BIGIRIMANA	Président Délégation de Rwanda	

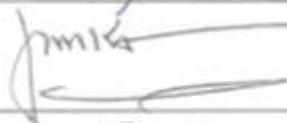
III. Coordinateurs des Secteurs

14.	Fr. Antone OLOO	Secteur du Kenya	
15.	Fr. Simon Benedict KESIKI	Secteur du Nigeria	
16.	Fr. Tsegaye WORKU	Secteur de l'Ethiopie	

IV. Directeurs des Structures communes

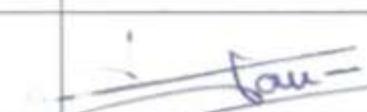
17.	Fr. Anthony GITAH	Noviciat – Nairobi	
18.	Fr. Taddele NEGASH	Scolasticat – Nairobi	
19.	Fr. Rodrigue TOEPPEN	Scolasticat – Abidjan	
20.	Fr. Joseph KUBWIMANA	CELAF – Abidjan	
21.	Fr. Paulos WELDEY	CTIE – Nairobi	

B. MEMBRES ELUS DES DISTRICTS ET DE LA DELEGATION

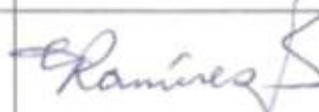
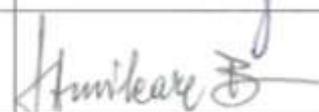
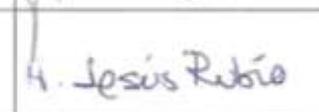
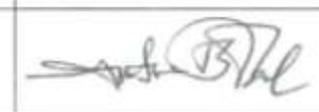
22.	Fr. François KIENOU	District d'Afrique de l'Ouest	
23.	Fr. Josoa FANOMEZANTSOA	District d'Antananarivo	
24.	Fr. Minoasa ROBERSON	District d'Antananarivo	
25.	Fr. Roger MASAMBA	District du Congo Kinshasa	
26.	Fr. Godwin BIIN	District de Charles Lwanga	
27.	Fr. Balayneh	District de Charles Lwanga	
28.	Fr. Ferdinand BIZIYAREMYE	Délégation de Rwanda	

29.	Fr. Marius BOYA	District du Golfe du Bénin	
-----	-----------------	----------------------------	---

C. MEMBRES INVITES - REGION

30.	Fr. Bertin MBAIGUEDEM	Jeunes Frères–District d'Afrique Centrale	
31.	Mme. Rose DALA NANEMA	MEL - District d'Afrique de l'Ouest	
32.	Me. Jean Marie KATUKONKI	MEL – District du Congo Kinshasa	
33.	Fr. Nelson RABUSKE	Secteur du Mozambique	
34.	Fr. Pierre BAKO	Traducteur	

D. MEMBRES INVITES - INSTITUT

35.	Fr. Robert SCHIELER	Supérieur general	
36.	Fr. Gustavo RAMIREZ	Conseiller général – Mission et Association	
37.	Fr. Amilcare BOCCUCCIA	Secrétaire Solidarité et Développement	
38.	Fr. Jesus RUBIO	Secrétaire à la Formation	
39.	Me. Antoine BELAND	Coordinateur International – Jeunes Lasalliens	

DISCOURS D'OUVERTURE

**Mot d'ouverture du Fr. Ghebreyesus HABTE,
Visiteur du District de Lwanga.**

Lundi 11 janvier 2016

Chers Frères et Partenaires Lasalliens,

Frère Robert Schieler Supérieur général,

Frère Pierre Ouattara Conseiller général pour la RELAF,

Délégués et invités,

Il est un privilège et un plaisir pour moi d'accueillir chacun de vous à cette très importante réunion, au nom des Frères et des partenaires lasalliens dans le District Lwanga d'Afrique anglophone.

Je l'espère et je crois que chacun d'entre nous sera attentif aux signes des temps et participera à cette réunion avec une attitude d'ouverture, afin de la rendre utile et fructueuse, ce qui rendra notre Région unie et vraiment fonctionnelle et nous aidera à nous soutenir les uns les autres dans la Mission en Afrique.

Frères et Partenaires laïques, offrons à Dieu notre programme, tout notre cœur et notre esprit dans ces cinq jours à venir, comme notre Fondateur Saint Jean-Baptiste De La Salle qui se livrait à la volonté et la direction du Saint-Esprit. Donnons-Lui de l'espace et qu'Il nous dise ce que nous devons faire, où nous allons, et quand et comment répondre aux besoins de la Mission dans la Région RELAF.

Encore une fois Merci de nous avoir donné l'occasion d'accueillir cette importante réunion à Nairobi au Kenya.

Que Dieu vous bénisse

Bon séjour,

BIENVENUE!!! KARIBU!!!

*Fr. Ghebreyesus HABTE, fsc
Visiteur du District de Charles Lwanga*

**Mot d'ouverture du Fr. Pierre Ouattara,
Conseiller général pour la RELAF**

Lundi 11 janvier 2016

Chers Frères, chers Lasalliens, Lasallienne, bonjour et bienvenue à tous à cette 6^{ème} assemblée de notre Région...

- 0- Dans la présence de Dieu, nous nous recueillons en pensant aux FF Dominique Sanné et Yemanu Jehar, conseillers généraux qui ont rejoint le Père... Je vous invite à avoir également une pensée particulière pour Fr. Gabriel Somé, mon prédécesseur, que des soucis de santé ont empêché de se joindre à cette assemblée. Nous pouvons également à avoir une pensée particulière pour le Soudan du Sud en proie à la guerre civile et où nous avons des Frères engagés avec d'autres religieux et Laïcs afin d'entretenir l'espérance.
- 1- Bienvenue à tous nos invités à cette assemblée. Merci d'avoir répondu à notre invitation. Un merci tout particulier au Supérieur général pour le soutien qu'il a accepté de nous apporter et nous apporte pour la réussite de cette assemblée. Il nous rejoindra demain 12 janvier.

Bienvenue aux Frères Visiteurs, au Président de la délégation, aux différents membres de droit de cette assemblée. Bienvenue aux délégués de nos différents Districts et Délégation.

Bienvenue aux Directeurs des Maisons de formation ainsi qu'aux Directeurs des Instituts de formation.

Bienvenue tout particulier à nos deux partenaires Laïcs ainsi qu'au Coordonnateur du mouvement des Jeunes Lasalliens... Il nous faudra nous accorder sur une représentation plus nombreuse de nos partenaires laïcs à nos Assemblées.

Merci au Fr. Ghebreyesus, Visiteur de Lwanga District et au Visiteur auxiliaire, Fr. Gabriel Griffin qui ont pris contact avec le Centre Rosa Mystica et ont entrepris les démarches préparatoires à l'assemblée sur place.

Merci également aux membres de l'équipe régionale qui a travaillé à la préparation lointaine et proche de cette assemblée...

- 2- Vous avez tous reçu la lettre de convocation en date du 26 septembre 2015 annonçant la sixième assemblée régionale devant se tenir du 11 au 15 janvier 2016 en vue d'élaborer notre plan d'action en réponse aux propositions du 45^{ème} Chapitre général présentées dans la Circulaire 469. Toute la documentation nécessaire vous a été envoyée plus d'un mois à l'avance...

- 3- Chers Frères, chers Lasalliens, peut-être que mes oreilles ne fonctionnent pas bien ; peut-être que je me trompe, mais il semble que lorsqu'on dit RELAF, on a tendance à penser seulement Afrique francophone. Nous avons besoin de réviser la géographie de notre Région lasallienne. Nous avons besoin de grandir dans nos têtes et dans nos cœurs. A mon avis, il n'est pas exact, ni pertinent, de diviser notre Région en une Afrique francophone et une autre anglophone... Nous devons aller vers l'unité de notre continent, penser plus grand que notre pays, notre district, notre culture, la langue même que nous parlons. Construire l'unité, aller dans le sens de l'unité, que ce soit de la Délégation, du District ou de la Région, cela signifie grandir. Ce n'est pas facile de s'arracher au confort de la langue que nous parlons ordinairement pour se retrouver dans la situation d'un enfant apprenant à nouveau parler. Comment faire pour rencontrer celui qui parle une autre langue ? Cette Assemblée est un début de témoignage du mystère que nous portons en nous d'un « Frère sans frontière », d'une Afrique unie et fraternelle. L'unité de notre Région reste encore à construire dans nos esprits, dans nos cœurs à chacun... Chers Frères, chers Lasalliens, il n'y a pas de mission sans passion, sans compassion... Quelles sont nos passions ? Vers qui nous dirigent aujourd'hui nos compassions ?
- 4- Le résultat attendu de cette assemblée, c'est un nouveau plan stratégique au service de la mission. En échangeant d'abord par groupes thématiques, puis en plénière, il s'agira pour nous d'aboutir à un plan stratégique de la Région prenant en compte les propositions du 45^{ème} Chapitre général et les évolutions nécessaires dans notre Région. La finalisation technique de ce plan pourra intervenir après les travaux d'un comité ad hoc qui les soumettra à la Conférence des Frères Visiteurs... Nous aurons tout d'abord à adopter le Règlement intérieur de notre assemblée, puis à réviser les statuts de notre région et ensuite à nous pencher sur le règlement intérieur de la Région...

Nous sommes entrés dans une année particulière qui verra bientôt la clôture de l'année de la Vie consacrée, et qui sera l'année de la miséricorde. C'est également l'année de la visite pastorale du Supérieur général à notre Région, visite dont nous aurons à finaliser le calendrier après cette assemblée lors de la conférence des Frères Visiteurs. Vous le savez plus ou moins déjà, nous avons à nous engager sur différents points dans une conversion véritable...

Que tous nos saints Frères, en particulier saint Jean-Baptiste de la Salle, le bienheureux Louis Rafiringa nous y aident et accompagnent tout au long de cette assemblée.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux de la sixième assemblée régionale de la RELAF.

Fr. Pierre OUATTARA, fsc
Conseiller général pour la RELAF

MESSAGE DU FR. SUPERIEUR GENERAL

Mardi 12 janvier 2016

Je remercie et je félicite les organisateurs de cette Assemblée, en particulier la commission préparatoire, les visiteurs, Frère Pierre et le personnel du Bureau régional. Avec la récente session du CIL à Abidjan sur la règle nouvellement révisée et la création de l'ONG CARLA, cette assemblée est de plus une indication de l'évolution de la RELAF en une seule Région composée des Districts et Délégation francophones et anglophones sur le continent africain. En nous engageant dans cette importante assemblée, je voudrais faire référence à certains points que j'ai évoqués dans ma récente lettre pastorale.

D'abord, vous vous rappelez que les Délégués au 45e Chapitre général ont partagé avec le monde lasallien notre conviction que:

Nous vivons dans un temps de grâce, une période de transition, un temps pour revenir au cœur de notre histoire charismatique et centrée sur l'Évangile. C'est un temps qui nous inspire à revenir à la liberté, à l'audace et à la créativité de la première expérience mystique. Nous faisons face à cette situation comme un appel à une conversion personnelle et institutionnelle vers le monde des personnes vulnérables et appauvries.

Le seul espoir pour la réalisation de cette conviction est que chacun de nous prenne la responsabilité de sa conversion personnelle et ait la volonté de prendre notre vie communautaire au sérieux.

Deuxièmement, dans la lettre pastorale de l'année dernière je disais que le Conseil général, les secrétariats et les services, dans les premiers mois de l'année 2015, approfondiraient notre discernement des tendances globales qui ont un impact et qui influencent notre mission lasallienne dans notre monde aujourd'hui. Nous l'avons fait et avons partagé notre vision avec vous dans la circulaire 470: vers l'an 2021: Vivre ensemble notre Joyeuse mission. Nous avons identifié une série de tendances globales liées à notre mission: technologies mondiales, la culture de la marchandisation, la sécularisation, l'évolution démographique, l'environnement, l'individualisme, la marginalisation des peuples, et les divisions entre les peuples de confessions religieuses différentes.

A partir de ces tendances nous avons déterminé une direction. Nos tâches à l'avenir - présentées dans le contexte de nos thèmes annuels, tel que décrit dans la circulaire, - sont d'intégrer la technologie et les vérités de l'Évangile, confronter les nouvelles formes de pauvretés qui sont la résultante d'une culture de la marchandisation, entretenir la spiritualité au milieu de la sécularisation, contribuer à la viabilité des communautés face au changement continu de notre démographie et de notre environnement, promouvoir le développement inclusif, renforcer le dialogue inter-religieux et braver l'individualisme avec la sagesse de la communauté pour l'amour du bien commun. Cette direction identifiée avec ses thèmes annuels doit faire partie du processus d'élaboration du plan stratégique de la Région et de vos différents Districts et Délégation. Sinon, ils ne seront que des mots sur papier.

Permettez-moi de dire un mot sur l'un de ces sous-thèmes. Beaucoup de gens sont exclus du développement à cause de leur sexe, leur ethnie, leur âge, leur orientation sexuelle, leur handicap ou leur pauvreté. Les conséquences de cette exclusion sont énormes, accentuant des inégalités à travers

le monde. Dans ses deux encycliques *Evangelii Gaudium* et *Laudato Si*, le Pape François nous défie d'abandonner l'«économie de l'exclusion» et de modeler les comportements alternatifs qui traitent les autres comme des personnes avec dignité et valeur inhérente plutôt que comme des objets avec une étiquette de prix. " L'Institut se soucie en premier lieu des besoins éducatifs de ceux dont la dignité et les droits fondamentaux ne sont pas reconnus. Dans sa mission, il cherche à leur donner la possibilité de vivre dignement en fils et filles de Dieu. (Article 13) En traitant les gens de cette façon nous contribuons à leur inclusion dans la société et faisons progresser leur développement intégral.

Comme nous le savons aujourd'hui, la mission lasallienne est une mission partagée par Frères et Partenaires lasalliens. Pour que notre partage soit efficace, des programmes de Formation dans les Districts et Régions ont été élaborés et de nouvelles structures, telles que les conseils pour la mission et des assemblées pour la mission ont été créés. Comme l'indique notre règle nouvellement révisée:

Les Frères partagent joyeusement la même mission. Ensemble, ils assurent la vitalité de ce charisme en suscitant ou en développant des structures d'animation, de formation et de recherche, où chacun peut approfondir la compréhension de sa vocation propre et de la mission lasallienne. (Article 19)

Chaque District reconnaît le rôle important de tous les Partenaires dans la mission. À cet effet, et comme expression de l'esprit d'association, il établit des structures participatives destinées à aider le Frère Visiteur dans les domaines qui concernent la mission. (Article 19.2)

Comme Institut, nous avons été au-devant de la promotion de la vocation des laïcs. À bien des égards nous avons anticipé ce que les Papes successifs ont demandé aux ordres religieux de reconnaître et de promouvoir- la formation des laïcs dans la mission et le charisme d'un Institut. Par exemple, le Pape Jean-Paul II dans son Exhortation apostolique *Vita Consecrata* de 1996 a écrit:

Aujourd'hui, beaucoup d'Instituts, souvent en raison de situations nouvelles, sont parvenus à la conviction que leur charisme peut être partagé avec les laïcs... On peut dire que ... un nouveau chapitre, riche d'espérance, s'ouvre dans l'histoire des relations entre les personnes consacrées et le laïcat. (VC 54)

Le Pape Jean-Paul II continua en disant dans cette même exhortation apostolique que:

La participation des laïcs suscite souvent des approfondissements inattendus et féconds de certains aspects du charisme, en leur donnant une interprétation plus spirituelle et en incitant à en tirer des suggestions pour de nouveaux dynamismes apostoliques. (VC 55)

Le Pape François dans son encyclique *Evangelii Gaudium* de 2013 a écrit: La conscience de l'identité et de la mission du laïc dans l'Église s'est accrue. Nous disposons d'un laïcat nombreux, bien qu'insuffisant, avec un sens communautaire bien enraciné et une grande fidélité à l'engagement de la charité, de la catéchèse, de la célébration de la foi. (Francis EG, p.70)

Je vous encourage à être plus intentionnels dans la formation et l'accompagnement lasallien de vos partenaires, ainsi que leur participation active aux Conseils de District et Délégation pour la mission.

Enfin, partenaires et Frères, en annonçant l'Année de la Miséricorde, le Pape François dit: " Ouvrons nos yeux pour voir les misères du monde, les blessures de tant de frères et sœurs privés de dignité, et sentons-nous appelés à entendre leur cri qui appelle à l'aide. Que nos mains serrent leurs mains et les

attirent vers nous afin qu'ils sentent la chaleur de notre présence, de l'amitié et de la fraternité. Que leur cri devienne le nôtre et qu'ensemble, nous puissions briser la barrière d'indifférence qui règne souvent en souveraine pour cacher l'hypocrisie et l'égoïsme." (Misericordiae Vultus, n ° 15)

Une rencontre avec la miséricorde s'effectue chaque fois que l'Évangile répond à l'humanité à travers les œuvres corporelles de miséricorde: nourrir les affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, habiller ceux qui sont nus, donner un abri aux sans-abris et délivrer les captifs, visiter les malades et enterrer les morts. Pour les Lasalliens, les œuvres de miséricorde consistent à procurer une éducation humaine et chrétienne, en particulier aux personnes vivant au-delà des frontières de la société contemporaine.

La joie de notre mission est vécue dans le contexte de toute l'Église. Le Pape François a ressuscité l'esprit de Vatican II. L'Église comme peuple de Dieu est appelée et envoyée. Notre mission est de modeler, indiquer, et agir sur la vision de l'Église comme Peuple de Dieu: nous voulons être pour tout le monde; tous doivent être accueillis, personne ne doit être exclu. Parmi les tâches de nos ministères de l'éducation il y a la préparation de nos jeunes pour une Église accueillante et inclusive.

Comme Institut, nous allons dans la bonne direction. Certaines de nos initiatives sont prophétiques; deux exemples sont notre présence dans le Sud-Soudan et le projet Fratelli. Un autre exemple qui montre que nous allons dans la bonne direction est la formation de nos partenaires et être associés avec eux dans la mission dont je viens juste de parler. L'appel à être Frères sans frontières et la création de nouvelles communautés dans les périphéries sont d'autres exemples. Nous faisons beaucoup de choses merveilleuses; cependant, parce que nous ne travaillons toujours pas efficacement en réseau, une grande partie du bien que nous faisons reste inconnu de la plupart de la Famille Lasallienne et du monde éducatif de façon plus large. Nous et d'autres ne savons pas nécessairement le bien que nous faisons parce que nous ne travaillons toujours pas efficacement en réseau. Vous tentez de le faire grâce à votre excellent Newsletter régional.

Nous avons besoin de mieux relier et de renforcer nos réseaux régionaux et internationaux. Plus important encore, nous devons développer des réseaux plus solides afin de défendre plus efficacement les sans voix. Les assemblées régionales comme la vôtre sont des efforts pour être un réseau efficace et un défenseur des personnes en marge de la société.

«Dès le début, les écoles lasalliennes se sont représentées en réponse à de nouveaux besoins éducationnels des jeunes, tout en conservant son caractère fondamental - sa véritable identité - d'humanisation, de libération et d'évangélisation.» (Ernest Miller, FSC, thèse de doctorat 2015)

En tant qu'éducateurs, indépendamment du lieu où nous nous trouvons, que ce soit au centre ou à la périphérie, le Pape François nous demande d'annoncer le Christ aux personnes vulnérables, blessées et souffrantes. Nous pouvons le faire à la fois dans nos ministères traditionnels et en continuant d'élargir notre présence dans les centres éducatifs alternatifs proposés depuis l'époque de la Déclaration. Merci d'en faire autant dans cette région lasallienne d'Afrique.

Je vous remercie et que mes prières vous accompagnent pour une assemblée pleine de succès.

Fr. Robert SCHIELER, fsc
Supérieur général

TEXTES ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE

L'Assemblée a entre autres eu pour objet l'adoption des textes régionaux dont le Règlement intérieur de l'Assemblée, les Constitutions, les Statuts qui ont été révisés, le Règlement intérieur de la RELAF. Tous ces textes, après les avoir débattus et soumis au vote, ont été adoptés à l'unanimité par l'Assemblée.

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSEMBLEE

Préambule :

Conformément à l'Art. 4.1.5 des Statuts de la Région, la Conférence des Frères Visiteurs élabore et révisé le Règlement intérieur de l'Assemblée régionale.

Le présent Règlement intérieur se propose d'aider les participants à l'Assemblée à veiller à son bon déroulement.

Tout membre de l'assemblée peut proposer une modification d'une proposition des commissions à l'assemblée.

1. Les membres de l'Assemblée:

1.1. Les membres de l'Assemblée sont ceux prévus par les Statuts de la Région (Art. 4.1.2):

- les membres de la Conférence des Frères Visiteurs.
- les délégués élus dont le nombre est fixé par la Conférence des Frères Visiteurs.
- les directeurs des structures communes : Noviciats, Scolasticats, CELAF, CTIE, et des responsables des services régionaux.

En tant que membres, ils ont tous le même droit à la parole.

1.2. Tous les membres de l'Assemblée à l'exception des invités et traducteurs prennent part aux votes.

1.3. Tout membre de l'assemblée peut proposer une modification d'une proposition des commissions à l'assemblée.

2. Président de l'Assemblée :

2.1. Le Conseiller général pour la RELAF est le Président de l'Assemblée régionale.

2.2. En cas d'empêchement, il désigne parmi les Frères Visiteurs celui qui jouera ce rôle.

3. Le Secrétariat de l'Assemblée :

3.1. Le Secrétaire régional assure le secrétariat tout au long de l'Assemblée.

3.2. Il est appuyé par le chroniqueur, les traducteurs et les rapporteurs de chaque commission de travail de l'Assemblée.

3.3. Les procès verbaux sont soumis à l'approbation de l'Assemblée.

4. Les officiers de l'Assemblée :

4.1. A son début, l'Assemblée choisit ses officiers : deux modérateurs, deux scrutateurs, un réglementaire.

4.2. Dès la mise en place des officiers de l'Assemblée, le rôle de la Commission préparatoire prend fin.

4.3. Les modérateurs (un francophone et un anglophone) président les séances plénières.

4.4. Les scrutateurs assurent l'exactitude du décompte des votes durant l'Assemblée et collaborent avec le Secrétariat pour l'enregistrement des résultats des votes.

5. Les commissions de travail:

5.1. Afin d'atteindre les objectifs de l'Assemblée, les participants se répartissent en commissions de travail en fonction des domaines identifiés par la commission préparatoire.

5.2. La commission préparatoire veille à ce que les domaines de travail tiennent compte des propositions du Chapitre général.

5.3. En fonction de leur centre d'intérêt, les membres de l'Assemblée sont invités à prendre connaissances des documents préparatoires.

5.4. Chaque commission de travail nomme un rapporteur pour les rapports en assemblée plénière. Ce rapporteur est aussi le représentant de la commission pour toute autre fin.

5.5. L'Assemblée décide de ses propres méthodes de travail.

6. Les procédures et les modalités de vote :

6.1. Les votes se feront habituellement à main levée. Il se tient à bulletin secret si un membre de l'Assemblée le demande et est appuyé par la majorité de l'assemblée

6.2. Pour être adoptée, il faut qu'une proposition ou une stratégie soit acceptée par l'Assemblée, à la majorité des 2/3 des membres présents y compris le *Juxta Modum*. Pour les propositions ou les stratégies ayant requis la majorité absolue sans atteindre les 2/3, elles pourront sur propositions du Conseiller général, être étudiées par la Conférence des Frères Visiteurs

6.3. Les expressions de vote sont :

- OUI : on accepte ou est d'accord et adhère à une proposition(s) ou à une stratégie(s) soumise(s) au vote.
- NON : on n'accepte pas ou n'est pas d'accord avec la proposition(s) ou la stratégie(s).

- **ABSTENTION** : on s'abstient d'exprimer son avis sur une proposition ou une stratégie.
- **JUXTA MODUM** : En choisissant de voter *Juxta modum* un membre de l'Assemblée montre qu'il accepte la proposition ou la stratégie ou encore le texte dans son ensemble, mais qu'il a quelques réserves sur un ou plusieurs points d'importance relativement mineure. L'intéressé est invité dans ce cas à rédiger une note à l'intention du Secrétariat.

7. Autres points de considération:

7.1. Chaque membre veille au respect des temps consacrés aux activités et séances de travail.

7.2. L'horaire et le calendrier des travaux de l'Assemblée sont proposés par la commission préparatoire en consultation avec les organisateurs locaux. Avant d'être effectifs, ils sont soumis au vote et acceptés à la majorité relative des membres présents.

7.3. L'horaire de la liturgie tient compte de la réalité du milieu d'accueil. Ainsi, les animateurs liturgiques doivent prendre contact avec les organisateurs locaux.

7.4. Chaque District anime la prière et/ou l'Eucharistie selon l'ordre d'animation établi par la commission préparatoire.

7.5. Les moments de récréation et loisirs sont organisés par les organisateurs locaux avec la collaboration des Districts et de la Délégation.

8. Dispositions finales

8.1. Pour être effectif, ce Règlement intérieur est soumis au vote de l'Assemblée.

8.2. Une fois adopté, tous les membres de l'Assemblée y adhèrent. La conférence des Frères Visiteurs peut y apporter des amendements entre deux Assemblées si nécessaire et les soumettre à l'Assemblée suivante.

Glossaire :

Proposition : une intention de réaliser une ou un certain nombre d'activités pour améliorer un domaine particulier dans la dynamique/fonctionnement de la Région.

Stratégie : une action concrète pour mettre en application une proposition avec un chronogramme bien déterminé.

NB: Chaque proposition doit être accompagnée d'une stratégie pour sa réalisation. Ceci dans le but d'actualiser le Plan stratégique de la Région.

Le présent règlement a été adopté par l'Assemblée ce lundi 11 janvier 2016

CONSTITUTIONS DE LA RELAF

« L'unité de cœur et d'esprit entre les Frères de la Région et tous ceux qui s'engagent dans la mission, s'établit et progresse par des communications et des échanges efficaces. La Région permet aux acteurs qui la composent de coopérer et de bénéficier d'un dynamisme commun, ainsi que d'une liaison plus étroite avec le Centre de l'Institut. » (R art. 135)

1. Ministère de la pastorale des vocations et mémoire de la mission lasallienne en Afrique.

Nous trouvons à l'origine de nos différentes vocations de grandes figures de la Mission Educative Lasallienne telles que le Frère Raphaël Louis Rafiringa (1856-1919) béatifié en 2009. L'intercession et le rayonnement de nos Frères et Lasalliens constituent de puissants moyens de pastorale des vocations. L'histoire et la mémoire des pionniers de la Mission éducative Lasallienne en Afrique, dont l'essentiel est encore méconnu, méritent d'être écrites et valorisées dans ce sens.

« Pour qu'une pastorale des vocations devienne une invitation efficace à partager la vie de Frère des Écoles chrétiennes, il est nécessaire : – que, par leur existence, les Frères témoignent de la présence de Dieu aux hommes, de la force libératrice de son Esprit et de la tendresse de son amour ; – que les communautés, en étant résolument ouvertes et accueillantes, vivent, d'une manière fraternelle et apostolique, la parole de l'Évangile : "Venez et voyez" ; – que l'Institut travaille effectivement à sa rénovation, en répondant aux besoins les plus urgents du monde des jeunes à évangéliser. » R. 86

« La pastorale des vocations s'appuie normalement sur la valeur éducative des œuvres et des mouvements auxquels participent jeunes et adultes. La promotion d'une culture des vocations fait prendre conscience à chaque personne de ses dons et l'invite à les mettre au service des autres. » R 84.2

« Les expériences de volontariat, d'insertion et d'engagement avec les pauvres offrent aux jeunes la possibilité de comprendre la valeur de la vocation et le service des autres. » R 84.3

2. La mission Lasallienne en Afrique :

Saisis par la situation d'abandon de nombreux enfants livrés à eux-mêmes principalement dans les milieux urbains de notre continent et en réponse à la contemplation du dessein salvifique de Dieu, nous nous associons, nous Frères de la Région d'Afrique et Laïcs lasalliens partageant le charisme lasallien, en vue de créer et de mettre à la portée des plus démunis des œuvres de formation humaine et chrétienne de qualité dans un contexte où l'éducation tend à se réduire en un fonds de commerce.

L'institut nous invite à renforcer nos liens de solidarité et en même temps à être autosuffisants. Nous comprenons que l'objectif principal de la politique de l'Institut est notre *auto-prise en charge* au niveau local avec une autosuffisance en personnel qualifié et en finances et de sa Mission Educative. La communauté et la Mission représentent, dans ce sens, deux domaines d'action différents. S'il semble irréaliste de viser une autosuffisance à court terme, nous devons toutefois adopter de bonnes pratiques de gestion et d'investissement permettant d'envisager une auto-prise en charge. L'auto-prise en charge de nos Districts, Délégation et de notre Région représente pour nous une question de dignité et de responsabilité.

3. Notre vision d'ici le 46^{ème} Chapitre général

Sans réalisme, notre vision n'apportera aucun dynamisme et ne nous transformera en rien. Mais un réalisme sans esprit de foi peut s'avérer tout simplement paralysant.

« Pour Jean-Baptiste de La Salle, l'éducation chrétienne des pauvres est l'Œuvre de Dieu et doit être réalisée par des hommes conduits par l'Esprit Saint. Il a invité les Frères à unifier leur vie : « *Ne faites point de différence entre les affaires propres de votre état et l'affaire de votre salut et de votre perfection* ». Face aux défis rencontrés dans son ministère et dans sa vie personnelle et communautaire, le Frère reconnaît une invitation de Dieu à approfondir sa communion avec Lui, avec ses Frères et avec ceux qui lui sont confiés. » cf. Règle 63

Prenant en compte les différentes propositions des actes du 45^{ème} Chapitre général, notre Région établit sa propre vision autour des points suivants : ***la communication, l'association et la mission éducative lasallienne (CIAMEL), le bilinguisme, l'enseignement supérieur, l'auto-prise en charge, une œuvre commune significative de notre option pour les plus pauvres, la catéchèse, le ministère de la pastorale des vocations.***

4. Les Structures au service de l'unité de la Région :

Pour atteindre les objectifs de sa vision, la Région doit mettre en place des structures efficaces. Il s'agit principalement de :

- Bureau régional dont le fonctionnement dépend des ressources humaines et financières de la Région.
- Bureau des projets qui devrait assurer la gestion des projets dans la Région.
- Restructuration : processus en cours qui devrait renforcer l'unité de la Région.
- Comité pour le projet d'Université Lasallienne en Afrique.

STATUTS DE LA RELAF

PREAMBULE –DENOMINATION

Conformément à l'orientation donnée par la Règle (R. 135) et animés par un souci d'unité, de concertation et de collaboration, les Districts et délégation de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes d'Afrique s'associent en une Région dénommée Région Lasallienne d'Afrique (RELAF).

Expression de « l'unité de coeur et d'esprit entre les Frères » de la Région, la RELAF assure le lien qui les unit entre eux, au Centre de l'Institut et à l'Institut tout entier.

1. MEMBRES

- 1.1. Conformément à l'article 135.1 de la Règle, la RELAF est composée des Districts : Afrique Centrale, Afrique de l'Ouest, Antananarivo, Charles Lwanga, Congo Kinshasa, Golfe du Bénin, et de la Délégation du Rwanda.

- 1.2. Peuvent être associés à la RELAF d'autres secteurs africains qui, partageant les objectifs ci-dessous explicités, adhèrent aux présents statuts conformément à l'article 136 de la Règle.

2. OBJECTIFS

Les objectifs de la RELAF sont:

- le renforcement de l'unité de l'Institut en Afrique et la collaboration entre les Districts et la Délégation;
- l'incarnation et l'épanouissement du charisme lasallien en Afrique, en communion avec l'Eglise locale ;
- la réflexion et le développement de programmes en matière de formation initiale et de formation continue ;
- la recherche et l'action dans le domaine de l'éducation et de l'évangélisation;
- l'étude et la solution des problèmes spécifiques : formation, nouvelles œuvres, échange de personnel...

3. STRUCTURES REGIONALES

Pour la réalisation de ces objectifs, la Région met en place les structures suivantes :

3.1. La Conférence des Frères Visiteurs

3.1.1. La Conférence des Frères Visiteurs a pour buts de :

- être un organe de soutien au service de l'unité de la Région ;
- être un organe de soutien de la mission au niveau de la Région ;

3.1.2. La Conférence des Frères Visiteurs regroupe:

- le Frère Conseiller général pour la Région ;
- les Frères Visiteurs et Visiteurs auxiliaires des Districts ;
- le Frère Délégué et le Président de la Délégation;

Les Frères coordinateurs des secteurs peuvent être invités à la Conférence lorsque les circonstances l'exigent et que les moyens financiers le permettent. La conférence est assistée dans ses travaux par les membres de l'équipe régionale.

3.1.3. Les tâches de la Conférence des Frères Visiteurs sont :

- organiser l'Assemblée régionale ;
- exécuter les décisions de l'Assemblée régionale ;
- évaluer les propositions deux ans après l'Assemblée précédente ;
- se donner un Règlement intérieur selon les orientations des Statuts de la RELAF ;
- préparer le Chapitre général suivant ;
- veiller à la préparation des formateurs.

3.1.4. La Conférence des Frères Visiteurs se réunit au moins une fois par an.

3.1.5. La Conférence des Frères Visiteurs a le devoir de fournir le personnel nécessaire au fonctionnement des services ou des œuvres assumées par la Région.

3.2. L'Assemblée régionale

3.2.1. La RELAF tient au moins une Assemblée régionale entre deux Chapitres généraux.

3.2.2. Cette Assemblée se compose:

- des membres de la Conférence des Frères Visiteurs,
- de délégués élus dont le nombre est fixé par la Conférence des Frères Visiteurs,
- des directeurs des structures communes : Noviciats, Scolasticats, CELAF, CTIE, et des responsables des services régionaux.

3.2.3. La Conférence des Frères Visiteurs peut inviter des personnes ressources à l'Assemblée régionale.

3.2.4. Les buts de cette Assemblée sont :

- évaluer la période précédente ;
- s'approprier des actes du Chapitre général ;
- étudier les sujets particuliers se rapportant à l'Eglise et à l'Institut en Afrique ;
- donner les orientations pour les années à venir ;
- approuver les statuts et des éventuelles modifications.

3.2.5. La Conférence des Frères Visiteurs élabore et révisé le règlement intérieur du fonctionnement de l'Assemblée.

3.3. Le Frère Conseiller général pour la RELAF (CGPR)

3.3.1. La RELAF a un représentant permanent : c'est le Conseiller général pour la RELAF élu au Chapitre général (cf. 45^{ème} Chapitre général).

3.3.2. Le Frère CGPR est de droit Président de la Conférence des Frères Visiteurs.

3.3.3. Le CGPR assure un rôle de coordination et d'unité au sein de la Région. Il « favorise la liaison entre les Frères Visiteurs de la Région et il les soutient dans leur mission. Il assure le lien entre la Région et le Frère Supérieur général. Il suit l'application des décisions prises et des programmes adoptés pour l'ensemble de la Région. Il développe aussi la coopération et l'interdépendance au sein de la Région, ainsi qu'entre celle-ci et les autres Régions. » (R. 136.2). Il peut avoir un rôle de décision et d'autorité en certains domaines ou en certains cas par délégation du Frère Supérieur général ou si les statuts approuvés par le Frère Supérieur général et son Conseil le lui permettent. (cf. R. 136.1)

3.3.4. Expression de l'unité de la Région et lien avec le Centre de l'Institut, le CGPR a pour tâches de :

- être responsable des services régionaux ;
- déléguer, si nécessaire, un Frère Visiteur pour le représenter ;
- promouvoir l'échange de personnel à l'intérieur de la Région selon les besoins ;
- convoquer la Conférence des Frères Visiteurs et veiller à l'exécution de ses décisions ;
- convoquer l'Assemblée régionale, en accord avec la Conférence des Frères Visiteurs ;
- faciliter le processus de restructuration dans la Région.

3.3.5. Le CGPR dispose d'une équipe régionale représentative de l'ensemble de la Région.

Cette équipe se compose du Secrétaire régional, de l'Economiste régional et du Coordinateur pour l'Association et la Mission Educative Lasallienne. Le Conseiller général peut convoquer un Conseil régional constitué de l'Equipe régionale et d'autres personnes ressources.

3.4. Les Services régionaux

3.4.1. Les services régionaux comprennent :

- le Secrétariat régional ;
- l'Economat régional et le développement des ressources ;
- le service régional de la communication ;
- la Formation : Frères et Laïcs ;
- le service de coordination Association et Mission Lasallienne ; (CIAMEL et université)
- le service de gestion des projets. (CARLA)

3.4.2. Le CGPR et la Conférence des Frères Visiteurs veillent :

- au bon fonctionnement des services régionaux ;
- à l'organisation de l'Assemblée régionale ;
- à l'organisation des visites pastorales du Frère Supérieur général ;
- à la préparation des formateurs ;
- à l'atteinte de l'auto-prise en charge de la Région.

3.5. Les ressources

3.5.1. L'économiste régional présente le bilan et le budget prévisionnel de la Région lors de la Conférence des Frères Visiteurs.

3.5.2. Les Districts et la Délégation de la RELAF assurent solidairement les frais de fonctionnement:

- de l'Assemblée régionale ;
- de la Conférence des Frères Visiteurs ;
- de l'équipe régionale ;
- des services régionaux.

4. MODIFICATION DES STATUTS

Les présents Statuts sont modifiés par l'Assemblée régionale. En cas de nécessité, la Conférence des Frères Visiteurs, à la majorité des 2/3 des voix, peut modifier les Statuts de la Région. Toute modification doit être soumise à l'approbation du Frère Supérieur général.

Les présents Statuts incluent les amendements et les corrections qui ont été adoptés à l'unanimité le mardi 12 janvier 2016 par l'Assemblée de la RELAF à Nairobi.

Ces Constitutions et Statuts de la RELAF ont été approuvés par le Supérieur général et son Conseil le mercredi 10 février 2016.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA RELAF

Ce Règlement intérieur a pour objectif de préciser les statuts de la Région Lasallienne d'Afrique.

I. OUVERTURE DE LA REGION

1. En matière de formation, de mission, la Région est attentive aux secteurs du continent qui ne lui sont pas directement rattachés (Soudan du Sud, Mozambique...)

II. LES ORGANES DE DECISIONS :

2. L'Assemblée régionale, la Conférence des Frères Visiteurs.

L'Assemblée régionale :

3. Le lieu et la date sont fixés par la Conférence des Frères Visiteurs.
4. Elle est convoquée au moment opportun par le Conseiller général qui la préside.
5. Les membres de l'équipe régionale sont, pour des raisons d'ordre pratique, membres de la commission préparatoire de l'Assemblée. La Conférence des Frères Visiteurs peut nommer d'autres personnes susceptibles d'apporter une expertise externe.
6. Les documents préparatoires à l'Assemblée sont envoyés au moins un mois à l'avance aux participants.
7. La participation à l'assemblée régionale est obligatoire pour tous les membres statutaires. On s'efforcera d'harmoniser autant que possible le mode de désignation des délégués à l'Assemblée régionale.
8. Chaque District, chaque Délégation et chaque structure de formation prend en charge les membres de sa délégation. Les frais d'organisation de l'Assemblée régionale sont supportés par les districts et Délégation au prorata des nombres participants à l'Assemblée.

La Conférence des Frères Visiteurs :

9. Le lieu et la date de la conférence sont arrêtés par la Conférence des Frères Visiteurs.
10. Elle se tient ordinairement une fois par an et est convoquée et présidée par le Frère Conseiller général. En cas de besoin, le Conseiller général en accord avec les Frères Visiteurs, peut convoquer une conférence extraordinaire.
11. L'organisation de la conférence incombe aux membres du Bureau régional. L'ordre du jour de la conférence doit parvenir aux membres et éventuellement aux invités au moins un mois avant le jour de sa tenue.

12. La participation à la conférence est obligatoire pour les membres statutaires sauf cas de force majeure dûment explicité au Conseiller général.
13. Les votes se font habituellement à main levée. Ils doivent se faire au bulletin secret si le 1/3 des membres présents le souhaite. Une majorité simple suffit pour qu'un vote passe. En cas d'égalité de voix, le Conseiller général peut exceptionnellement trancher.
14. Ne prennent part aux votes que les Frères Visiteurs et le Président de la Délégation et/ou le Délégué du Supérieur général.

III. L'EQUIPE REGIONALE :

L'Equipe régionale s'organise à trois modalités : *la communauté régionale, le Conseil régional, et le Bureau régional.*

La communauté régionale :

15. La communauté régionale est constituée du Frère Conseiller général et de Frères nommés par lui. Ces Frères sont mis à la disposition de la Région par leur District pour un mandat de trois ans renouvelable. La taille de la communauté sera fonction de ses moyens et de besoins de la mission.
16. Les Districts et la Délégation de la RELAF assurent solidairement les charges de fonctionnement de la communauté et des services régionaux en payant annuellement leur contribution telle que votée dans le budget par la Conférence.

Le Conseil régional :

17. Entre deux Conférences des Frères Visiteurs, des décisions peuvent s'avérer nécessaires pour assurer la bonne marche des activités de la Région, le Conseiller général en consultation avec les Visiteurs, peut convoquer un Conseil régional avec les membres de l'équipe.

Le Bureau régional :

18. Le Bureau régional regroupe les services suivants : *Le Secrétariat régional, l'Economat et développement des ressources, le service de la communication, le service de la Formation des Frères et des Laïcs ; le service de coordination « Association et Mission Lasallienne » (CIAMEL) et le service de gestion des projets (CARLA).*

Le Secrétariat régional :

19. Le Secrétariat régional assure la prise de notes lors des rencontres régionales, lors des rencontres de l'équipe régionale ou Conseil régional et en établit les comptes rendus ou procès verbaux qu'il adresse aux destinataires après approbation par le Conseiller général.

20. Il veille à l'envoi et à la réception des communications du Conseiller général ou du Bureau régional en direction ou en provenance de Districts, Délégation et du Centre l'Institut.
21. Il organise les archives, établit le répertoire historique, et fait réaliser les statistiques de la Région.
22. Il traduit ou fait traduire des textes dans les deux langues de la Région (français et anglais).

Le service de la communication :

23. Il recueille des articles veille à la publication régulière du « *Newsletter* ».
24. Il assure la création et la maintenance d'un site web recueillant et publiant les informations de la région.
25. Il contribue à construire l'unité de la Région à travers la promotion d'une bonne communication dans la Région.
26. Il fait connaître la Région et en donne une bonne image institutionnelle.
27. Le service de la communication coordonne la communication dans la Région et avec le centre de l'Institut. Il collabore avec les chargés de communication des Districts et Délégation.

L'Econamat régional :

28. L'économe régional présente les rapports économiques et financiers ainsi que le budget de la Région lors de la réunion de la Conférence des Frères Visiteurs.
29. Il exécute le budget approuvé par la Conférence.
30. Pour suppléer à l'insuffisance de contributions et assurer un fonds de fonctionnement, le CGPR ou par délégation l'économe régional entreprend des démarches auprès de l'Institut et des organismes d'entraide avec pour objectif d'aboutir à l'autofinancement.
31. Il veille à l'effectivité des contributions directes des Districts et Délégation à la prise en charge du fonctionnement de la communauté et services régionaux, relance éventuellement les retardataires. Il envoie périodiquement aux Visiteurs et Délégué le relevé de leur compte.
32. Il assure un service de comptabilité efficient pour les comptes de la Région.

33. Il travaille, en collaboration avec l'ONG CARLA (*Confédération des Associations du Réseau Lasallien en Afrique*), les Districts et la Délégation à l'élaboration des plans stratégiques en vue de leur autosuffisance et de celle de la Région.
34. Il accompagne les Districts et la Délégation dans la gestion des affaires économiques.
35. Il veille à la bonne exécution des projets régionaux et des Districts, projets financés par les organismes de développement de l'Institut et en garantit l'établissement des rapports.

Le service de Coordination Association et Mission Educative Lasallienne :

36. Il assure le lien avec le CIAMEL et les responsables de la MEL de District et Délégation et coordonne le travail de ceux-ci.
37. Il organise, anime et coordonne les activités de la MEL, de la Famille Lasallienne et Association de la Région. (*Jeunes Lasalliens, Volontaires Lasalliens, Signum Fidei, Association des Anciens Elèves...*)
38. Il collecte les publications lasalliennes de la Région et en assure la diffusion dans les Districts en collaboration avec le service de la Communication.
39. Il aide le Secrétaire régional dans le traitement des informations et les traductions.
40. Il organise l'accueil des Frères et des Laïcs lasalliens qui arrivent pour des rencontres ou des formations régionales.

Le service de la Formation des Frères et des Laïcs :

41. Le Coordinateur pour l'Association pour la Mission Educative Lasallienne (AMEL) sera chargé de ce service.
42. Il aide à identifier et préparer les chercheurs et les formateurs pour la Région.
43. Il élabore avec l'aide du CIAMEL un plan commun de formation lasallienne pour la région et en assure l'exécution.
44. Il se met éventuellement à la disposition des Districts et Délégation pour des sessions de formation lasalliennes.

Le service de gestion des projets (CARLA) :

45. Il promeut et coordonne les organisations lasalliennes à but non lucratif de la Région et en assure le lien avec le secrétariat Solidarité et Développement à Rome.

46. Il aide les Districts et la Délégation à travers l'étude, la préparation et la mise en œuvre des projets de développements.
47. Il aide la Région dans la mise en place de son plan de développement. (*Prise en charge : du Bureau régional, d'une initiative éducative nouvelle au plan de la Région, du projet d'Université Lasallienne Africaine.*)

IV. DISCIPLINE

48. Tout participant à l'Assemblée régionale ou à la Conférence des Frères Visiteurs doit arriver au moins la veille de la rencontre.
49. Tout participant doit, à l'avance, prendre connaissance des sujets à l'ordre du jour.
50. Par courtoisie et souci de charité fraternelle, on prendra le soin de prévenir ou de s'excuser pour toute absence ou retard.
51. La courtoisie et la charité doivent présider aux échanges. On veillera à ne pas confondre opposition à une idée et opposition à une personne.
52. Les participants à l'Assemblée et à la Conférence ainsi que toutes les personnes participant aux travaux sont tenus à une obligation absolue de confidentialité. L'information officielle est donnée par le CG à travers le Service du Secrétariat régional.

V. SANCTION

53. Les absences ou retards injustifiés et répétés, une demande d'explication.
54. Le retard injustifié de paiement de cotisation de plus de trois ou six mois à compter de la date d'adoption du budget sera sanctionné par une revalorisation respectivement de l'ordre de 05% et 10% de la cote part par District ou Délégation.
55. Le non versement non justifié de la cotisation au cours de l'année budgétaire sera sanctionné par une reconsidération des financements de ses projets.

VI. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

56. Le présent règlement peut être modifié par l'Assemblée régionale ou la Conférence des Frères Visiteurs à la majorité absolue.

**Ce Règlement intérieur a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée
ce mardi 12 janvier 2016**

PROPOSITIONS ADOPTEES

1. ASSOCIATION ET MISSION

Proposition 1 :

Promouvoir l'Association au sein des communautés et des œuvres éducatives.

Nombre de votants : 28

Oui : 27/28 Non : 00/28 Abstention : 01/28 Juxta Modum : 00/28

Proposition 2 :

Former les jeunes et les enfants sur leurs droits et les encourager à participer activement à la vie des communautés et des œuvres éducatives, spécialement en servant parmi les pauvres.

Nombre de votants : 28

Oui : 28/28 Non : 00/28 Abstention : 00/28 Juxta Modum : 00/28

Proposition 3 :

Élargir le réseau d'instituts supérieurs existants par la création une Université Lasallienne dans la Région.

Nombre de votants : 28

Oui : 28/28 Non : 00/28 Abstention : 00/28 Juxta Modum : 00/28

2. FORMATION

Propositions 4

Préparer les futurs formateurs et renforcer la capacité des formateurs en activité dans les maisons de formation.

Nombre de votants : 28

Oui : 28/28 Non : 00/28 Abstention : 00/28 Juxta Modum : 00/28

Proposition 5

Mutualiser les ressources de la Région afin de promouvoir son unité dans les maisons de formation notamment à travers le bilinguisme.

Nombre de votants : 28

Oui 25 Non : 00/28 Abstention : 03/28 Juxta Modum : 00/28

Proposition 6

Organiser des sessions de formation régionale sur la pastorale des vocations, la MEL, la gestion et la pastorale des jeunes.

Nombre de votants : 28

Oui 28 Non : 00/28 Abstention : 00/28 Juxta Modum : 00/28

3. UNITE ET RESTRUCTURATION DE LA REGION

Propositions 7:

Le choix du Frère ou du partenaire lasallien à affecter au bureau régional tiendra compte du profil du Frère et de la diversité régionale.

Nombre de votants : 28 :

Oui : 27 Non : 00/28 Abstention : 01/28 Juxta Modum : 00/28

Proposition 8:

Renforcer l'apprentissage de l'anglais et du français ou de l'espagnol dans les Maisons de formation: postulat, scolasticat.

Nombre de votants : 28

Oui : 28 Non : 00/28 Abstention : 00/28 Juxta Modum : 00/28

Proposition 9:

Délocaliser la maison régionale pour l'implanter au centre de la Région.

Nombre de votants : 28

Oui : 09/28 Non : 11/28 Abstention : 07/28 Juxta Modum : 01/28

L'assemblée s'est prononcée majoritairement en faveur de la transmission de cette proposition à la conférence des Frères Visiteurs pour étude.

4. MINISTERE DE LA PASTORALE DES VOCATIONS

Propositions 10:

Mettre en place – ou coordonner – les groupes pastoraux lasalliens.

Nombre de votants : 28

Oui : 27/28 Non : 00/28 Abstention : 01/28 Juxta Modum : 00/28

Proposition 11:

Donner plus de visibilité aux vocations lasalliennes.

Nombre de votants : 28

Oui : 28/28 Non : 00/28 Abstention : 00/28 Juxta Modum : 00/28

Proposition 12:

Avoir plus de coordination entre les responsables des diverses activités pastorales au niveau régional.

Nombre de votants : 28

Oui : 28/28 Non : 00/28 Abstention : 00/28 Juxta Modum : 00/28

5. COMMUNICATION

Propositions 13

Elaborer un plan de communication adapté aux nécessités locales à partir des lignes directrices du document « Guide pour l'élaboration du plan de communication ».

Nombre de votants : 28

Oui : 27/28

Non : 00/28

Abstention : 01/28

Juxta Modum : 00/28

Proposition 14

Favoriser l'apprentissage des langues.

Nombre de votants : 28

Oui : 26/28

Non : 01/28

Abstention: 01/28

Juxta Modum : 00/28

6. GESTION DE RESSOURCES

Propositions 15:

Trouver une solution permanente sur la manière de financer les structures et les services de la Région en dialogue avec le Conseil Economique International.

Nombre des votants : 28

Oui : 25/28

Non : 00/28

Abstention : 03/28

Juxta Modum : 00/28

Proposition 16:

Constituer un fonds stable dans chaque District.

Nombre des votants : 28

Oui : 28/28

Non : 00/28

Abstention : 00/28

Juxta Modum : 00/28

Proposition 17

L'ONG CARLA comme ONG régionale est l'instrument technique pour aider au développement, à la formation, à la planification dans la Région.

Nombre des votants : 28

Oui : 28/28

Non : 00/28

Abstention : 00/28

Juxta Modum : 00/28

7. VIE DE FRERE

Propositions 18:

Avoir un projet communautaire qui dynamise et permet le renouveau de vie des Frères selon les directives du 45ème Chapitre général.

Nombre des votants : 28

Oui : 27/28

Non: 00/28

Abstention : 01/28

Juxta Modum : 00/28

Proposition 19:

Avoir un projet communautaire qui dynamise et permet le renouveau de vie des Frères selon les directives du 45ème Chapitre général.

Nombre des votants : 27

Oui : 27/27

Non : 00/27

Abstention : 00/27

Juxta Modum : 00/27

NB : 01 absent

Proposition 20:

Partager les lectures des documents de l'Institut et de l'Eglise à travers des articles de nos bulletins de liaison.

Nombre des votants : 28

Oui : 25/28

Non : 00/28

Abstention : 01/28

Juxta Modum : 02/28

L'ensemble des propositions a été soumis au vote et approuvé à l'unanimité par l'Assemblée le jeudi 14 janvier 2016.

DISCOURS DE CLOTURE

Mot de clôture du Frère Robert SCHIELER, Supérieur général

Je suis heureux d'avoir été avec vous ces jours-ci pour votre assemblée régionale. Frère Pierre OUATTARA, l'Equipe régionale, la Commission préparatoire, le District Lwanga comme le District d'accueil et toutes les personnes impliquées dans l'organisation de cette assemblée sont à féliciter. Elle a été bien planifiée et organisée. J'apprécie également le bon travail des traducteurs. Et je vous remercie pour votre engagement à mettre en œuvre au niveau des Districts/Délégation / Région les décisions de la 2^{ème} Assemblée Internationale de la Mission en 2013 et le 45^{ème} Chapitre général.

Aujourd'hui dans l'Institut, des structures pour promouvoir la mission lasallienne et l'identification des priorités existent à trois niveaux: conseils et assemblées de mission du District, Conseils régionaux de Mission et l'Assemblée internationale de Mission y compris le nouveau Conseil International pour l'Association et la Mission Educative Lasallienne (CIAMEL). Il est important qu'il y ait une coordination étroite entre ces structures. Il est tout aussi important que la circulaire 470 qui comprend les buts et les objectifs de l'Institut pour ces sept années entre les Chapitres Généraux fasse partie de vos conversations en cours et la mise en œuvre, le cas échéant, au niveau local, des Districts et de la Région. De cette manière, nous pouvons avoir l'unité dans notre diversité.

Les trois thèmes de l'Assemblée Internationale de la Mission en 2013 étaient: *Pédagogie lasallienne, Ministère de la pastorale et évangélisation, et la communauté éducative*. Certaines des propositions que vous avez approuvées se retrouvent parmi ces thèmes.

Permettez-moi de souligner et commenter brièvement cinq des propositions approuvées:

1. La commission régionale pour la MEL aidera à encourager et à réaliser une plus grande participation des laïcs aux prochaines assemblées des Districts et de la Région et même la possibilité d'avoir un partenaire laïque dans l'Equipe régionale. La mission partagée est notre réalité et notre richesse. Comme notre règle stipule, les Frères et les Partenaires dans la mission partagée sont appelés à être des médiateurs de la lumière par laquelle Dieu "a éclairé lui-même les cœurs de ceux qu'il a destinés pour annoncer sa Parole aux enfants. » (R 157)
2. Comme il est l'expérience d'autres régions, RELAF a de l'expérience des Frères ayant un ministère au-delà de leurs frontières. L'expansion du rôle de la Région dans l'enseignement supérieur est une manière particulière pour promouvoir le concept «au-delà des frontières" dans votre propre contexte. Il est temps pour la Région d'avoir sa propre université lasallienne sur le continent africain.

3. Préparation des futurs formateurs; j'encourage une collaboration étroite et continue avec le Secrétariat de l'Institut pour la Formation dans ce domaine important.
4. Je salue vos propositions sur la pastorale des vocations et la pastorale des jeunes. Le Chapitre général a exigé que 2019 sera l'Année des vocations lasalliennes. Bien sûr, nous n'attendons pas jusqu'en 2019 pour promouvoir les vocations. Je souhaite que nous puissions célébrer les nouvelles vocations lasalliennes - Frères et Partenaires - en 2019. Pour réaliser cela, nous commençons maintenant en ayant des personnes avec la responsabilité de la pastorale des vocations au niveau des Districts et de la Région.
5. En ce qui concerne la vie des Frères comme la Règle nous le rappelle, le destin de l'Institut est dans les mains du Frère. Plus que le Centre de l'Institut, le Conseil général, le chapitre et documents de l'Institut, chacun de nous est responsable de l'avenir de l'Institut, pour notre vie en communauté, et pour les uns les autres. Nous devons prendre la responsabilité personnelle d'intégrer dans nos vies les trois éléments constitutifs de notre vocation: *la consécration, la mission, la communauté*. Personne d'autre ne peut le faire pour nous, Frères. Nous devons le faire pour nous-mêmes. Si nous le faisons, les vocations viendront.

Comme nous le savons tous, il est relativement facile de voter pour des propositions lors d'une réunion. À l'avenir, nous devons tous partager avec nos Frères et partenaires au niveau local ce qui a été décidé par cette assemblée. Tout le monde a la responsabilité de rendre compte de la réalisation des propositions approuvées.

Enfin, Frères et Partenaires, le thème de l'Institut pour 2015-2016 est « Aventure Evangilique » et notre icône est le *Bon Samaritain*. Le Conseil général a préparé et publié une réflexion lasallienne sur ce thème. Je vous encourage vivement d'abord à le lire puis de l'utiliser dans votre partage et de discussions communautaires et faire connaître et utiliser dans vos écoles et centres éducatifs.

En tant que chrétiens et en tant que communauté chrétienne, nous avons librement choisi de vivre une vie basée sur l'Évangile et la suite de Jésus. Comme le théologien anglais Anthony Gittins a noté, le ministère de Jésus a été caractérisé par la rupture des frontières, le lavement des pieds et de l'invitation à la table. Dans les révisions apportées à notre Règle, nous décrivons notre rôle en tant que Frères aujourd'hui comme celle du *service, témoignage* et *communión*. Ce triple rôle met en parallèle les trois thèmes qui ont caractérisé le ministère de Jésus ainsi que les objectifs de l'Année de la Vie Consacrée.

Comme Frères et Partenaires efforçant de vivre notre vocation lasallienne comme disciples et apôtres de Jésus est la seule façon dont nous pouvons espérer d'être fidèles au charisme du Saint-Esprit incarné dans Saint Jean Baptiste de la Salle et les premiers Frères. C'est aussi dans ce sens que ce que nous avons vécu et a décidé ces jours porteront des fruits.

Fr. Robert SCHIELER, fsc
Supérieur général

ANNEXE

Annexe I : Chroniques de l'assemblée

Chronique du lundi 11 janvier

La sixième assemblée de la Région Lasallienne d'Afrique (RELAF), s'est ouverte au Centre Rosa Mystica, ce lundi 11 janvier 2016 à 8h30 sous la présidence du Frère Pierre OUATTARA, Conseiller général en charge de cette Région. Tout a débuté par la cérémonie d'ouverture, marquée par trois moments. Le premier moment a été la prière, axée sur la miséricorde, dite par le Frère Gabriel GRIFFIN, Visiteur Auxiliaire du District de Lwanga. Frère Anatole DIRETENADJI, Porte parole de la Commission préparatoire assurant le rôle de modérateur jusqu'à l'élection des officiers de l'Assemblée, a ensuite passé la parole au Frère Ghebreyesus HABTE, Visiteur du District qui accueille cette Assemblée, pour son mot de bienvenue. Ce fut là le deuxième moment. Le troisième moment de la cérémonie a été le mot d'ouverture du Conseiller général, Frère Pierre OUATTARA. Celui-ci, dans son intervention, a rappelé la mémoire des Frères Dominique SAMNE, Yemanu JEHAR et tous les Conseillers généraux qui ont déjà rejoint la maison du Père. Il a en outre demandé à l'Assemblée d'avoir une pensée particulière pour Frère Gabriel SOME dont l'état de santé ne lui a pas permis d'assister à cette Assemblée. Il n'a pas manqué de remercier le Supérieur général, Frère Robert SCHIELER pour le soutien qu'il apporte à la réussite de cette assemblée. Après les divers remerciements et le rappel des objectifs de cette assemblée, le Frère Conseiller général a déclaré ouvert cette sixième Assemblée de la RELAF.

Après cette cérémonie, les travaux se sont poursuivis avec la présentation des participants en suivant la progression de la liste telle que établie par la Commission préparatoire. 30 participants sur les 43 prévus étaient alors présents. Avant la fin de la première séance, des informations pratiques dont quelques changements dans le programme ont été données : la pause étant à 10h et la reprise prévue pour 10h30.

La deuxième séance a repris à 10h 34 avec la présentation et l'adoption des textes proposés par la Commission préparatoire. Le premier de ces textes à être étudiés fut **le programme des travaux de l'Assemblée**. Après précisions et modifications, le programme a été adopté par l'Assemblée (*Cf. Version finale en annexe*)

➤ *Nombre des votants : 24*

Oui : 24

Non : 00

Abstention : 00

Le deuxième document à être adopté est le Règlement Intérieur de l'Assemblée émanant de la Commission préparatoire. Il s'agit d'un document qui donne des orientations pour le déroulement de l'Assemblée. Après explications, débat et amendements, ce Règlement Intérieur a été adopté par l'Assemblée selon les résultats des votes suivants :

➤ *Nombre de votants : 25*

Oui : 24.

Non : 00

Abstention : 1

Cet acte a marqué la fin des travaux de la matinée. Il sonnait alors 12h43.

La première séance de l'après-midi a débuté à 15h avec la prière dite par le Président de l'Assemblée, Frère Pierre OUATTARA. Frère Anatole (Porte parole de la Commission préparatoire) a ensuite souhaité la bienvenue aux nouveaux venus et leur a demandé de se présenter. Il s'agissait des Frères Antone Oloo , Coordinateur du secteur de Kenya, Paulos WELDEY, Directeur du CTIE, Julien DIARRA, Visiteur du DAO, François KIENOU, Délégué du DAO, Pierre BAKO, Traducteur et Madame Rose DALA NANEMA, invitée de la Région. Après cette présentation, et conformément au Règlement Intérieur adopté dans la matinée, le Président de l'Assemblée Frère Pierre OUATTARA a fait des propositions d'officiers de l'Assemblée. Comme modérateurs, il proposa les Frères Anatole *DIRETENADJI*, *Paulin DEGBE*, *Babayneh MEDHANIT* et *Paulos WELDEY*. Après désistement des Frères Paulin et Babayneh, les Frères Anatole et Paulos ont été élus modérateurs par acclamation. Les Frères Paulin et Babayneh ont été retenus par l'Assemblée comme scrutateurs et Frère Bertin MBAIGUEDEM, réglementaire.

L'assemblée passa ensuite à l'étude et à l'approbation de **la Proposition de Constitutions** pour la RELAF. Après débat et amendement, les Constitutions de la RELAF ont été adoptées à l'unanimité.

➤ *Nombre de votants : 28*

Oui : 28.

Non : 00

Abstention : 0

Cf. Version finale des Constitutions en annexe.

Le document suivant étudié fut les **Statuts de la Région**. Un long débat a eu lieu autour du premier point : préambule-dénomination. Face à l'impression de blocage qu'a suscité le débat autour de ce point, il a été convenu que seuls les changements significatifs apportés au texte initial feront l'objet de débat. Ainsi, les articles suivants ont été débattus et votés :

Art. 1. Membres : Approuvés en l'état.

➤ *Nombre de votants : 27.*

Oui : 25.

Non : 00

Abstention : 02

Art. 4.2. La conférence des Frères Visiteurs. Modification des deux derniers points.

« Les Frères coordinateurs des secteurs peuvent être invités à la Conférence lorsque les circonstances l'exigent et que les moyens financiers le permettent. La conférence est assistée dans ses travaux par les membres de l'équipe régionale ».

Approuvé à l'unanimité :

➤ *Nombre de votants : 27*

Oui : 27

Non : 00.

Abstention: 00

Les travaux de la journée ont pris fin à 18h06 avec les mots de remerciement du Président de l'Assemblée.

Chronique du Mardi 12 janvier

Les travaux de la journée du mardi 12 janvier 2016 ont débuté avec la prière dite par Frère Julien Diarra, Visiteur du DAO à l'intention du Supérieur Général et son Conseil. Le modérateur du jour, Frère Paulos, après avoir présenté le chronogramme de la journée a donné la parole au Frère Rodrigue TOEPPEN, chroniqueur de l'assemblée, pour la présentation du PV de la journée du 11.01.16. Ce PV a été approuvé par acclamation. Après l'exposition de la méthodologie d'adoption des textes par le Frère Paulos, l'assemblée passa à l'étude du reste du texte des Statuts de la RELAF.

Article 4.3.4. Il fut retenu de séparer les deux idées et de remplacer la deuxième idée par « Il peut nommer, si besoin il y a, un visiteur pour le représenter ». Une nouvelle tâche fut également ajoutée aux tâches du Conseiller général : « Faciliter les processus de restructuration dans la Région ».

Article 4.3.5 Cet article a suscité un long débat. La discussion a tourné autour de la compréhension de la notion « *Conseil régional* ». Après les éclaircissements et explications de ces deux notions, l'Assemblée a amendé l'article en ajoutant « et d'autres personnes ressources ». Ce qui donne comme phrase finale de cet article : « En cas de besoin, le Conseiller général peut convoquer un *Conseil régional* constitué de *l'Equipe régionale* et d'autres personnes ressources ». Soumis au vote l'amendement a obtenu le résultat suivant :
Oui : 20 Non : 0 Abstention : 7

4.4 Les services régionaux

Des éclaircissements ont été apportés au sujet des notions « *services régionaux* » et « *développement de ressources* » dans l'article 4.4.1. Il s'agit ici d'un service et non pas d'une structure administrative stricto sensu. En ce sens, le Conseiller général a souligné qu'il faudrait avoir à l'esprit qu'une seule personne peut rendre plusieurs services. Après ces éclaircissements, l'article 4.4.1., a été soumis au vote et a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

➤ *Nombre de votants : 27*

Oui : 27 Abstention : 00

La troisième session a débuté à 10h34 avec la lecture de l'article 4.4.2 portant sur le Conseiller général et la Conférence des Frères Visiteurs. Au sujet cet article, l'Assemblée a approuvé le fait qu'il faudrait séparer les tâches regroupées dans la première idée (tirez). Soumis au vote, l'amendement a été adopté par l'Assemblée :

➤ *Nombre de votants : 27 Oui : 26 Abstention : 01*

C'est alors que le Président est intervenu pour préciser qu'il n'est pas important d'aller au vote si l'amendement ne touche pas le fond comme c'est le cas ci-dessous. De même, le débat autour de **l'article 4.5.1** est sans importance puisqu'il a été convenu que seuls les nouveaux

articles devaient faire objet de débat, ce qui n'est pas le cas de cet article. Soumis au vote, l'ensemble du texte des **Statuts révisés de la Région** a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

➤ *Nombre des votants : 27*

Oui : 27

Abstention : 00

Les travaux de l'Assemblée se sont poursuivis avec le texte du Règlement Intérieur de la RELAF proposé par la Commission préparatoire. Après quelques précisions sur la nature de ce document par le Président de l'Assemblée, Frère Pierre Ouattara, l'assemblée passa à son étude.

Seuls les amendements substantiels à ce document ont été votés. Seuls ceux-ci sont rapportés dans le présent procès-verbal.

Article 2- Sur les organes de décision : La notion « *Conseil régional* » présenté comme un organe de décision a suscité des débats dont le résultat a donné lieu à sa suppression de **l'article 2**. Cf. version finale.

Article 8- Ajouter : « Chaque District, Délégation **et structures de formation** prend en charge.... »

Article 10. Au sujet de la conférence des Frères Visiteurs prévu dans **l'article 10**, un amendement a été fait. Il faut donc lire : « Elle se tient **ordinairement** une fois par an et est convoqué et présidé par le Frère Conseiller général. **En cas de besoin, le Conseiller général, en accord avec les Frères Visiteurs, peut convoquer une conférence extraordinaire**»

Article 15. Après amendement, l'Assemblée a décidé que cet article soit enlevé de la partie « *Organes de décision* » et qu'il soit déplacé dans la partie « *L'Equipe régionale* ».

De même les articles 22 et 24 relevant préalablement du Secrétariat régional sont déplacés dans la partie Service de Communication.

La session de la matinée a pris fin à 12h31 avec l'annonce de l'arrivée prochaine du Frère Supérieur général.

La première session de l'après-midi a débuté à 15h avec la lecture des articles sur Le service de la communication.

Il y eut par la suite, suspension des débats pour accueillir le Frère Simon KESIKI, coordinateur du Secteur du Nigeria, absent jusque là pour raison de santé. Revenant au débat, et après discussions, les articles suivant ont subi des amendements :

Article 28 : Lire « *L'Econome régional présente les rapports financiers et économiques ainsi que le budget de la Région lors de la réunion de la conférence des Frères Visiteurs* ».

Article 33. Lire : « *Il travaille, en collaboration avec l'ONG CARLA, les Districts et la délégation, en vue de leur autosuffisance et de celle de la Région* ».

Article 45. Lire : « *la coordination des différentes ONG et associations lasalliennes à but non lucratif présentes dans les Districts...* ».

L'assemblée était encore à débattre de ce point quand fut annoncée l'arrivée du Frère Supérieur Général. Il sonnait alors 16h30. Les participants prirent alors la pause pour le saluer.

A la reprise, le bureau du présidium avait changé d'apparence. Sans prendre un moindre temps de repos après un si long voyage, le Supérieur général, Frère Robert SCHIELER, prit la place qui est la sienne au sein de ce présidium. Le Conseiller général a sacrifié à la tradition en lui souhaitant la bienvenue au nom de toute l'assemblée. Le Frère Supérieur général, en attendant le lendemain pour délivrer son message à l'assemblée, a pris la parole pour exprimer sa joie de se retrouver avec les participants à cette assemblée.

Le modérateur reprenant la parole, fit lecture de nouvelles propositions des articles 45 et 46, qui seront définitivement adoptés après les amendements. Il faut alors lire :

Article 45 : « *Il promeut et coordonne les organisations lasalliennes à but non lucratif de la Région et en assure le lien avec le Secrétariat Solidarité et Développement à Rome* ».

Article 46 : « *Il aide les Districts et les Délégations à travers l'étude, la préparation et la mise en œuvre des projets de développement* ».

DISCIPLINE ET SANCTION

Pour l'**article 54**, trois propositions portant toutes sur le changement de pourcentage de pénalités ont été soumises au vote. Il s'agissait de 2% et 5%, 5% et 10%, 10% et 20%. La proposition définitive acceptée est celle de **5% et 10% de la cote part**. Cf. Texte final du RI RELAF

Quant à l'**Article 55**, il faut lire « *le non versement non justifié de la cotisation...* ». Pour l'arrangement final, il fut demandé de séparer les articles relatifs à la discipline et ceux des sanctions par des titres, ainsi que l'article de la modification de l'adoption. Cf. Texte final. Soumis au vote de l'Assemblée, ce Règlement Intérieur a été adopté à l'unanimité.

➤ *Nombre des votants : 27 Oui : 27 Abstention : 00*

Les travaux de la journée ont pris fin à 18h27 avec le mot de remerciement du Président de l'Assemblée, Frère Pierre Ouattara.

Chronique du mercredi 13 janvier

Les travaux de la journée du mercredi 13 janvier 2016 ont débuté à 8h34 avec la prière du Frère Firmin PHAMBU, Visiteur du District du Congo Kinshasa. Le modérateur du jour présenta ensuite le chronogramme de cette journée et les modalités de formation définitive des groupes thématiques. La parole fut ensuite donnée au Frère Rodrigue pour la présentation du procès verbal de la journée du 12.01.16. Ce procès verbal a été approuvé par acclamation. Après cette approbation, Le Supérieur général a été invité à délivrer son mot à l'endroit de l'assemblée. Dans son intervention, le Supérieur général a d'abord remercié le Conseiller général, le bureau régional, les Frères Visiteurs et tous les organisateurs de cette assemblée. Il a fait remarquer qu'après l'organisation du CIL régional sur la Règle Révisée et la création de l'ONG CARLA, cette assemblée est un signe supplémentaire de l'évolution de la RELAF vers une seule Région. Le Supérieur général a par ailleurs fait référence à certains points déjà partagés dans la dernière lettre pastorale. (Pour les détails, voir le message en annexe).

Le modérateur du jour, Frère Paulos, prenant la parole, a remercié le Supérieur général pour ce message et relevé son importance pour la suite des travaux qui consiste en l'élaboration du plan stratégique. Quelques questions ont permis au Supérieur général de revenir sur certains points de son mot. C'est ainsi qu'il a expliqué que le Projet Fratelli est un projet des Frères Maristes et Frères des Ecoles Chrétiennes pour trouver une solution aux problèmes de l'immigration. Il a par ailleurs rassuré les participants que le texte du discours sera disponible.

Les travaux se sont poursuivis avec la formation des groupes thématiques et la présentation des documents qui seront exploités dans ces groupes. Les participants ont eu le temps de constituer ces groupes et de se retirer pour les travaux en groupe avant l'heure de la pause à 10h. Les travaux se sont poursuivis après la pause avec les travaux en groupes.

La première session de l'après-midi a débuté à 15h avec la prière dite par le Président de l'assemblée, Frère Pierre OUATTARA. Il a ensuite donné quelques précisions sur la suite du processus. Il s'agit essentiellement d'écouter le rapport des groupes thématiques et de demander, si besoin est, des explications. L'assemblée peut également faire des suggestions aux groupes pour enrichir leurs travaux. « Ce n'est pas encore l'heure du débat », a-t-il précisé. Ainsi se présentent les rapports des groupes dans leurs grands axes.

Association pour la MEL

Rapporteur : M. Antoine BELAND

Ce groupe a fait une lecture verticale évaluative du plan stratégique dans le domaine de la MEL. Il suggère de conserver les propositions existantes mais de changer le concept : « Laïcs » par « Lasalliens ». Il a également présenté une proposition dans le sens de l'enseignement supérieur. Après cette présentation, le Conseiller général a fait une remarque qui pourrait intéresser tous les groupes. Ce qu'on attend surtout des groupes, c'est l'actualisation des propositions du 45^e Chapitre Général dans la Région. La Circulaire 469 est donc à visiter davantage.

Formation

Rapporteur : Frère Bertin MBAIGUEDEM.

Ce groupe a évalué le plan stratégique à la lumière des Propositions du 45^e Chapitre Général et fait des propositions pour l'atteinte des résultats déjà contenus dans ce Plan Stratégique. Il a également présenté deux propositions nouvelles à l'assemblée. Dans les échanges, il est ressorti l'idée que la présentation d'un rapport d'exécution du plan stratégique qui couvrirait les 3 ou 4 dernières années pourrait éclairer davantage sur les défis et orienter les propositions. Le Conseiller général a déploré l'absence du Frère Gabriel SOME, ancien Conseiller général dont la présence pourrait éclairer l'assemblée sur l'exécution de ce plan. Cependant, pour le Conseiller général, c'est surtout pour ne pas perdre du temps qu'on n'a pas invité les groupes à faire une évaluation approfondie du plan stratégique. « Il s'agit surtout d'actualiser les propositions du 45^{ème} Chapitre Général dans notre Région » a-t-il en outre souligné.

Unité et restructuration de la Région.

Rapporteur : Frère Edouard NLANDU.

Le groupe a fait une évaluation du plan stratégique en relevant ce qui a été réalisé et ce qui reste à faire. Pour ce groupe, toutes les propositions du plan stratégique restent encore d'actualité. Une question importante a été soulevée par ce groupe au sujet du point A41.1.1: Abidjan est-il l'espace physique adéquat pour héberger le bureau régional ? Le Frère Conseiller général a rejoint cette interrogation tout en relevant des avantages pour la situation actuelle de la maison régionale:

- Le bureau régional est hébergé dans une communauté du District du Golfe du Bénin sans contrepartie financière. Ce qui fait un gain pour la Région.
- La communauté est proche de maisons de formation commune.
- Abidjan a un aéroport facile d'accès.

Une question de l'assemblée sur les limites de la situation géographique du Bureau régional a permis au Conseiller général de relever que :

- Abidjan est excentré pour certains Districts. Le billet d'avion coûte donc très cher pour les districts les plus éloignés.
- La situation d'Abidjan dans la zone francophone renforce l'idée que la Région se réduit à la seule zone francophone de la région.
- La non implantation du bureau régional dans une communauté active isole les membres de ce bureau des Frères.

Ministère de la Pastorale des Vocations.

Rapporteur : Frère François KIENOU.

Ce groupe a évalué le plan stratégique et a fait des propositions pour réaliser les propositions du 45^{ème} Chapitre Général. Il a été suggéré à ce groupe d'explorer la possibilité pour les Frères d'intervenir sur les paroisses comme catéchistes pour rencontrer les jeunes en situation de choix de vie. Les Frères pourraient également investir les universités pour y faire la pastorale des vocations.

Il a été également conseillé au groupe de penser à une stratégie pour établir un réseau entre Frères et partenaires Laïcs pour la pastorale des vocations pour réaliser la proposition 21 du Conseiller général. Sur la pastorale universitaire, le Conseiller général a apporté une précision sur la nomination prochaine d'un coordinateur de la pastorale des vocations au niveau de la région : il s'agit de Frère José Manuel SAURAS.

Communication

Le premier à prendre la parole est le Frère Roger MASAMBA, modérateur de la commission qui a présenté la méthodologie de travail du groupe. Le Frère Ferdinand BIZIYAREMYE, rapporteur du groupe a ensuite présenté le rapport. Le groupe a relevé des aspects positifs de la marche des districts au niveau de la communication. Il a également mis en exergue certaines insuffisances et donné quelques perspectives pour pallier ces insuffisances. Des attentes ont également été exposées en termes de résultats attendus.

Des participants ont relevé le manque de résultats attendus exprimés au niveau des districts, comme si tout devait revenir à la région. La question de la circulation de l'information venant du Centre de l'Institut est aussi revenue. Mais la vraie question est-elle réellement la réception des informations ou la lecture des documents envoyés ou téléchargés ?

Au sujet de la communication, le Conseiller général a demandé aux districts de communiquer le lien de leur site au secrétariat régional pour les rendre plus visibles au niveau du site web de la région. Par ailleurs, et répondant à une autre inquiétude, il a partagé l'idée que la création d'un centre d'apprentissage des langues peut être les prémices d'une université lasallienne et résoudre un tant soit peu le problème de bilinguisme. C'est sur ces propos que les participants prirent la pause à 16h30.

A la reprise à 17h, des informations diverses sur le séjour et les heures de départ ont été données. Le Conseiller général a ensuite souhaité la bienvenue au Frère Gustavo RAMIREZ, Conseiller général. Celui-ci, dans un bref mot à l'endroit des participants a remercié l'assemblée pour l'invitation. Il expliqua son retard par le fait qu'il a dû représenter l'Institut à une réunion du BICE. Le Supérieur général, à sa suite, a rappelé que le BICE a été fondé pour répondre aux besoins éducatifs des enfants pendant la deuxième guerre mondiale et que l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes en est un membre fondateur.

Le Président de l'Assemblée est revenu pour exhorter les groupes à mettre l'accent plus sur la force des propositions que sur le nombre. Un grand nombre de propositions risquent de nous rendre insatisfaits dans 7 ans à cause de leur non réalisation.

Gestion des ressources

Rapporteur : Frère Julien DIARRA

Le groupe a parcouru le plan stratégique et a remarqué que certaines propositions peuvent être gardées. Le groupe attend les propositions des autres groupes thématiques pour voir leur impact économique. Ce groupe a également remarqué qu'il y a de nouvelles réalités dans la région et dans l'Institut tout entier qui doivent être prises en compte. Il a surtout insisté sur le fait qu'il est nécessaire que la région ait des ressources stables pour son fonctionnement et a présenté quelques propositions allant dans ce sens.

Des échanges ont permis à l'assemblée d'apprendre que la présentation d'un rapport d'audit sera bientôt la condition sine qua non pour l'acceptation des projets et l'accès au fonds de partage. Il a en outre, été suggéré au groupe de saisir cette opportunité pour faire des propositions de formation des frères et Lasalliens dans la gestion des ressources.

Vie de Frère

Le Modérateur Frère Jean Bosco BIGIRIMANA a informé l'assemblée de la procédure suivie : évaluation du plan stratégique à la lumière des propositions du 45^{ème} Chapitre Général en suivant le canevas présenté par la commission préparatoire. Le Rapporteur Frère Minosoa ROBERSON a ensuite présenté les aspects positifs et les limites de l'animation des districts suivant le plan présenté par Frère Jean Bosco. Il est suggéré à ce groupe d'étudier la possibilité de faire des propositions dans le sens de l'accompagnement des jeunes Frères après le scolasticat. Une intervention est revenue sur le mot du Supérieur général en rappelant que

pour l'institut, ce moment est un temps de grâce et il importe que l'assemblée invite les Frères de la Région à une conversion personnelle pour le vivre comme tel. La notion de gratuité a été aussi expliquée : la première gratuité, c'est d'abord notre vie, et il faut communiquer davantage cette forme de gratuité, de disponibilité et de don de soi, aux partenaires laïcs.

Avant de lever la séance, le Frère Supérieur général a remercié les groupes thématiques pour le sérieux et la qualité du travail effectué. Il a par ailleurs annoncé qu'un cadre commun de présentation des propositions sera envoyé ce soir dans les boîtes électroniques des participants et sera étudié demain avant les travaux en groupes thématiques. Le Frère Conseiller général a une fois encore invité les participants à faire des propositions fortes et audacieuses efficaces en qualité plutôt qu'en quantité (Maximum 2 ou 3). Les travaux ont pris fin à 17h46.

Chronique du jeudi 14 janvier

Les travaux de cette journée ont débuté à 8h30 avec le chant marial entonné par Frère Joan SALA, Visiteur auxiliaire du District d'Antananarivo. Après cette prière, l'assemblée a manifesté son estime à l'endroit du Frère Michel TOLOJANAHARY, Secrétaire régional, qui fêtait son anniversaire en ce jour en exécutant le traditionnel « *Happy Birthday to you* ». Le Frère Conseiller général n'a pas manqué de souligner l'évènement à travers les mots très aimables à l'endroit de l'heureux du jour. Le modérateur du jour, Frère Anatole DIRETENADJI a ensuite présenté le chronogramme de la journée. S'en est suivie la présentation du Procès verbal des travaux du 13.01.16 par le chroniqueur Frère Rodrigue TOEPPEN, lequel Procès verbal a été approuvé par acclamation. Le modérateur a ensuite présenté le cadre de présentation des propositions et réaffirmé l'exigence pour les groupes de ne pas dépasser trois propositions. Avec les échanges, des précisions supplémentaires ont été apportées à la méthodologie de travail et de présentation du rapport. Le Frère Conseiller général a par ailleurs présenté à l'assemblée les excuses du Frère Sylvain COSIMBO directeur du noviciat interafricain de Bobo, absent pour raison de santé d'un novice. Les participants se sont ensuite retirés en groupe à 9h13 pour la suite des travaux.

Les travaux de l'après-midi ont débuté à 15h avec l'invocation de l'esprit par le Frère Jean-Bosco BIGIRIMANA, Président de la Délégation du Rwanda. Le modérateur du jour, après avoir vérifié que tous les groupes sont à jour, et insisté que seules les propositions seront soumises au vote, et que les stratégies et autres seront travaillées par la Conférence des Frères Visiteurs, a donné la parole à M. Antoine BELAND, rapporteur du **groupe thématique MEL**, pour la présentation des travaux du groupe. Ce groupe a fait trois propositions :

- 1- La première proposition sur la promotion de l'Association dans la Région a été approuvée suivant le résultat :

Nombre de votants : 28 Oui : 27 Non : 0 Abstention : 1

- 2- La deuxième proposition portant sur le développement de la pastorale des jeunes dans la Région, après amendement, a été approuvée à l'unanimité.
- 3- La troisième proposition sur l'enseignement supérieur a été approuvée à l'unanimité.

Formation

Ce groupe a également fait trois propositions présentées par le rapporteur du groupe Frère Bertin MBAIGUEDEM.

La première proposition relative à la formation des formateurs a été approuvée à l'unanimité.

La deuxième proposition portant sur la création d'un noviciat commun pour la RELAF a été très débattue et à la fin, rejetée. Oui : 4 Non : 17 Abstention : 6

Une nouvelle proposition a été faite dans le sens de la promotion de l'unité de la région et du bilinguisme dans les maisons de formations à travers la mutualisation des ressources.

Oui : 25 Non : 0 Abstention : 3

La troisième proposition portant sur la redynamisation de l'organisation des sessions de formation régionales a été approuvée à l'unanimité, après un léger amendement.

Unité et restructuration

Les trois propositions de ce groupe ont été présentées par le rapporteur du groupe, Frère Edouard NLANDU.

La première, relative au profil du Frère devant être affecté au Bureau régional, a été longuement débattue et finalement adoptée avec le résultat : Oui : 27 Abstention : 1

La deuxième proposition qui demande le renforcement de l'apprentissage de l'anglais et du français dans les maisons de formations a été approuvée à l'unanimité après un léger amendement.

La troisième proposition relative à la délocalisation de la maison régionale, a été rejetée avec le résultat : Oui : 9 Non : 11 Abstention : 7 Juxta modum : 1

La pause est intervenue sur ce point. Les travaux ont repris à 16h 50 avec le retour sur la proposition rejetée avant la pause. L'assemblée s'est prononcée majoritairement en faveur de la transmission de cette proposition à la Conférence des Frères Visiteurs pour étude.

Ministère de la Pastorale des vocations

Le modérateur Frère François KIENOU a présenté les trois propositions de ce groupe.

La première proposition sur la mise en place ou la coordination des groupes lasalliens au niveau des districts a été approuvée avec le résultat suivant : Oui : 27 Abstention : 1

La deuxième proposition ayant trait à la visibilité des vocations lasalliennes a été approuvée à l'unanimité.

La troisième proposition portant sur la coordination régionale des groupes lasalliens a été approuvée à l'unanimité après amendement.

Communication

Ce groupe a fait deux propositions présentées par Frère Ferdinand BIZIYAREMYE, son rapporteur. La première, relative à l'élaboration d'un plan de communication adapté aux réalités locales a été approuvée à l'unanimité, après un léger amendement de forme.

La seconde, sur la promotion de l'apprentissage des langues de l'institut a été approuvée après amendement suivant le résultat : Oui 26 Non : 1 Abstention : 1

Ressources et management

Les trois propositions de ce groupe ont été présentées par le Frère Julien DIARRA.

La première portant sur la manière de trouver une solution permanente de financement des structures et les services de la Région a été approuvée suivant le vote : Oui : 25 Non : 0 Abstention : 3.

La deuxième proposition relative à la constitution du fonds stable par chaque District a été approuvée à l'unanimité après amendement.

La dernière proposition du groupe ayant trait aux activités et aux attributs de l'ONG CARLA a été approuvée à l'unanimité.

Vie de Frère

Les trois propositions ont été présentées par le Frère Minosoa ROBERSON.

La première proposition portant sur la dynamisation de l'élaboration des projets communautaires a été approuvée suivant le résultat : Oui : 27 Abstention : 1

La deuxième proposition sur l'accompagnement des Frères dans leur souci et effort de rénovation spirituelle et apostolique a été approuvée à l'unanimité après amendement.

La dernière proposition sur le partage des lectures de documents de l'Institut et de l'Eglise a été approuvée suivant le vote : Oui : 25 Abstention : 1 Juxta Modum : 1 (Nombre de votants 27). Ce fut le dernier groupe à passer.

Le document formé de l'ensemble des propositions a ensuite soumis au vote et approuvé à l'unanimité. Après ceci, Le Frère Conseiller général a remercié l'assemblée et donner le chronogramme de la suite des travaux avant de passer la parole au Frère Rodrigue TOEPPEN pour la lecture du Procès verbal de la journée.

Le présent Procès verbal a été approuvé par acclamation.

Après adoption de ce Procès verbal, il y eut la lecture du rapport final de l'assemblée par le Secrétaire Régional, Frère Michel TOLOJANAHARY. S'en est suivi le discours de fin du Frère Pierre OUATTARA qui a été surtout un mot de remerciements à l'endroit du Supérieur général pour son soutien, les traducteurs, les modérateurs, les scrutateurs, le Frère Visiteur de Lwanga et les organisateurs.

Le mot de clôture a été celui du Frère Supérieur général. Après avoir remercié les participants et l'organisation a fait une liaison entre les propositions adoptées et celles de la Circulaire 469. Il a souligné que la réalisation de ces propositions dépend de chacun des Frères et Lasalliens. Avant de lever la séance, le Frère Conseiller général a invité les participants à signer l'acte constitutif de cette assemblée.

La séance a été levée à 19h00 avec la prière à la Vierge Marie et à Saint Jean-Baptiste de La Salle.

Annexe II: Rapport financier de l'assemblée

1. **Titre du Projet** : ASSEMBLEE REGIONALE / RELAF

2. **Subvention obtenue** :

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL: Cinq millions six cent soixante dix sept mille cent quatre vingt dix: 5 677 190 FCFA

SOLDE CIL REGIONAL: trois millions deux cent cinquante sept mille deux cent cinquante deux: 3 257 252 FCFA

3. **CONTRIBUTIONS DISTRICT ET MAISONS de formation**

Trois millions cinquante neuf mille huit cent vingt : 3 059 820 FCFA

4. **Total disponible pour le projet** : Onze millions neuf cent quatre vingt quatorze mille deux cent soixante deux : 11 994 262 FCFA

5. **Total dépenses projet**: Onze millions deux cent trente six mille zéro quatre : 11 236 004 FCFA

6. **Solde créditeur au projet**: 758 258 FCFA

Principales activités

- Organisation générale de l'assemblée par le bureau régional et Lwanga District;
- Formalités administratives et achats des billets;
- Reservation du Centre Rosa Mystica et organisation pratique surplace à Nairobi par Lwanga District;
- Réservations, achats et envoi des billets aux invités d'Afrique ;
- Réunir et faire suivre les documents de voyage envoyés à Lwanga District
- Conseil et aide pour l'obtention de visa en ligne.....
- Accueil et installation des participants par Lwanga District.

Sur la base des éléments d'organisation pratique envoyés par le Frère Visiteur de Lwanga District, un projet de budget a été soumis au Frère Conseiller général pour validation et recherche de subvention auprès de l'Institut. Le projet de budget prenait en compte essentiellement les dépenses de voyages des membres du bureau régional, les invités d'Afrique, le séjour et les dépenses d'organisation.

Dans son exécution, le budget a subi une modification due à la prise en charge de frais d'équipement de traduction simultanée, ce changement n'a pas d'incidence significative sur l'ensemble du budget car, la diminution du nombre des invités et l'absence d'un membre de l'équipe régionale à cette assemblée ont permis de réduire les dépenses de transport initialement prévues. Nous présentons donc ici le réalisé du budget.

BILAN FINANCIER DE L'ASSEMBLEE

Résumé			
RESSOURCES	Montant	EMPLOIS	Montant
Supérieur Général	5 677 190	Total 1/Facture ROSA MYSTICA	5 383 180
Solde CIL Regional	3 257 252	Total 2/Dépenses effectuées par Lwanga D	2 205 888
Districts et Maison de formation	3 059 820	Total 3/Dépenses effectuées par Eco. Regional	3 646 936
Total	11 994 262	TOTAL GENERAL	11 236 004
Situation finale			758 258

DETAIL

FACTURE SEJOUR ROSA MYSTICA	5 383 180
TOTAL 1	5 383 180
DEPENSES EFFECTUEES PAR L'ECONOMAT DE LWANGA DISTRICT	
Stationary	191 560
Taxi	476 625
Medical/Snacks/Others	462 990
Visit to the ZOO	361 313
Translation System	713 400
TOTAL 2	2 205 888
DEPENSES EFFECTUEES PAR L'ECONOMAT REGIONAL	
Billets d'avion	3 075 300
Autres dépenses	120 243
Formalités administrative et Visa	451 393
TOTAL 3	3 646 936
TOTAL GENERAL	11 236 004

* Voir en annexe la balance et Grand-livre des Comptes.

Abidjan 29 février 2016

Fr. Anatole DIRETENADJI, Econome régional

FRERES DES ECOLES CHRETIENNES
Administration et Economat Régional
08 R.P 1927 Abidjan 08 - Côte d'Ivoire
E-mail: ecocrelafceci@gmail.com

Annexe

FEC RELAF		Grand-livre des comptes			Complet			Période du 01/10/15 au 30/09/16 Tenue de compte : FCFA	
Comptabilité 100 13.01		Date de tirage 06/04/16		à 16:14:21		Page : 1			
Date	C.J	N° pièce	Libellé écriture	Let	Mouvement débit	Mouvement crédit	Solde progressif		
47401 Subvention Institut									
011015	AN		Solde CIL REGIONAL			3.257.252	-3.257.252		
251115	BQC	02744	Subvention avance pour Assemblée Ré			5.677.190	-8.934.442		
Total compte 47401						8.934.442	-8.934.442		
du 011015 au 300916									
47402 Contributions Districts et maisons									
150116	CAE	03013	Contribution District d'Antana/Asse			584.640	-584.640		
150116	CAE	03014	Contribution CELAF/Assemblée Région			127.890	-712.530		
150116	CAE	03015	Contribution DAO/Assemblée Région			255.780	-968.310		
150116	CAE	03016	Contribution DGB/Assemblée Région			255.780	-1.224.090		
150116	CAE	03017	Contribution Congo Kin/Assemblée Ré			493.290	-1.717.380		
170116	CAE	03020	Contribution Fr Nelson			182.700	-1.900.080		
180116	OD	03028	Contribution St Miguel/Assemblée			90.900	-1.990.980		
180116	CAE	03030	Participation DAC Assemblée Régional			182.700	-2.173.680		
190116	CAE	03032	Contribution Lwanga Assemblée			694.260	-2.867.940		
190116	CAE	03041	Contribution Délég Rwanda Assemblée			191.880	-3.059.820		
Total compte 47402						3.059.820	-3.059.820		
du 011015 au 300916									
47403 Dépenses AGR/Nairobi									
281115	CAE	02752	Achat 4 billets Ethiopian Airways		2.032.300		2.032.300		
041215	OD	02774	Achats deux billets Bako et Nanema		1.043.000		3.075.300		
080116	CAE	03010	Péage HKB voyage fr Michel		500		3.075.800		
090116	CAE	03011	Taxi compteur pr Aeroport voyage Fr		7.000		3.082.800		
100116	CAE	03012	Adaptateur		3.959		3.086.759		
150116	CAE	03018	Cash receipt forms and insect kille		4.000		3.090.759		
150116	BQEP	03019	Charge sur GAB Karen Nairobi		1.386		3.092.125		
180116	BQEP	03021	Charge sur RET GAB Nairobi		911		3.093.036		
180116	BQEP	03023	Charge sur Retrait Nairobi		6.377		3.099.413		
180116	CAE	03027	Boissons pour Social		12.424		3.111.837		
180116	CAE	03029	Achats pour social		14.586		3.126.423		
190116	BQEP	03033	Charge sur RET GAB Nairobi		1.822		3.128.245		
190116	BQEP	03037	Charge sur RET GAB Nairobi		911		3.129.156		
190116	CAE	03038	Sationary/Economat Lwanga		191.560		3.320.716		
190116	CAE	03039	Total taxi/Economat Nairobi		476.625		3.797.341		
190116	CAE	03040	Medical/Snacks/others/Ec o Lwanga		462.990		4.260.331		
190116	CAE	03042	Visit to the ZOO		361.313		4.621.644		
190116	CAE	03043	Translating system		713.400		5.335.044		
190116	CAE	03044	Total séjour Rosa Mystica		5.383.180		10.718.224		
190116	BQEP	03045	Achats GAB Sunmatt apéritif		63.654		10.781.878		
190116	BQEP	03046	Charge sur RET GAB		2.733		10.784.611		
A reporter					10.781.878	11.994.262	-1.212.384		

Grand-livre des comptes

Période du 01/10/15
au 30/09/16
Tenue de compte : FCFA

FEC RELAF

Complet

Comptabilité 100 13.01

Date de tirage 06/04/16

à 16:14:51

Page : 2

Date	C.J	N° pièce	Libellé écriture	Let	Mouvement débit	Mouvement crédit	Solde progressif
47403			Dépenses AGR/Nairobi	Report	10.781.878	11.994.262	-1.212.384
			Nairobi du 011015 au 300916		10.784.611		10.784.611
47404			Dépenses AGR/Formalités adm et autr				
241115	BQEP	02735	E-visa pour Nairobi Fr Anatole		33.507		33.507
261115	CAE	02749	Frais Visa Fr Michel		33.426		66.933
311215	CAE	02867	Voyage Fr Pierre/Assemblée Régional		59.700		126.633
060116	BQEP	02891	E Visa Mme Dala		33.138		159.771
060116	CAE	02896	Budget AG		31.500		191.271
070116	CAE	03001	Voyage Michel/Assemblée régionale		61.260		252.531
080116	BQEP	03005	E Visa Kienou		32.954		285.485
080116	BQEP	03006	E Visa Julien		32.954		318.439
080116	BQEP	03007	E Visa Mme Dala 2èm demande		32.954		351.393
280116	OD	03072	E-Visa Kenya/DAC Fr Bertin		40.000		391.393
280116	OD	03073	Remb. Visa de sortie /DAC Fr Bertin		60.000		451.393
			Total compte 47404		451.393		451.393
			Totaux		11.236.004	11.994.262	-758.258

FRERES DES ECOLES CHRETIENNES
Administration et Economat Régional
08 R.P 1927 Abidjan 08 - Côte d'Ivoire
E-mail: ecorelafcici@gmail.com

Balance des comptes

Période du 01/10/15
au 30/09/16
Tenue de compte : FCFA

FEC RELAF

Complète

Comptabilité 100 13.01

Date de tirage 06/04/16

à 16:15:53

Page : 1

Numéro de compte	Intitulé des comptes	Mouvements		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
47401	Subvention Institut		8.934.442		8.934.442
47402	Contributions Districts et maisons		3.059.820		3.059.820
47403	Dépenses AGR/Nairobi	10.784.611		10.784.611	
47404	Dépenses AGR/Formalités adm et a	451.393		451.393	
	Totaux comptes de bilan	11.236.004	11.994.262		758.258
	Totaux comptes de gestion				
	Totaux de la balance	11.236.004	11.994.262		758.258

FRERES DES ECOLES CHRETIENNES
Administration et Economat Régional
08 R.P 1927 Abidjan 08 - Côte d'Ivoire
E-mail: ecorelafcici@gmail.com

Annexe III : Programme de l'Assemblée

Horaire	Lundi 11 janvier	Mardi 12 janvier	Mercredi 13 janvier	Jeudi 14 janvier	Vendredi 15 janvier
6h30 – 7h00	Prière /Eucharistie	Prière /Eucharistie	Prière /Eucharistie	Prière /Eucharistie	Prière /Eucharistie
7h00 – 8h00	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner
8h00 : 9h30	PRELIMINAIRES (Equipe d'Organisation) Prière (Lwanga District) Mot de Bienvenu: Fr. Visiteur de Lwanga Discours d'ouverture Fr. Conseiller général Fr. Supérieur général Présentations des participants	Travaux par groupe thématique : Constitution des Groupes thématiques :	Elaboration du Plan stratégique de la Région Par groupe thématique...	Adoption du Plan Stratégique	
9h30 – 10h00	PAUSE 10h15-12h15	PAUSE	PAUSE	PAUSE	PAUSE
10h00 12h00	ORGANISATION (Equipe d'Organisation) -Adoption du RI Assemblée (Commission préparatoire) -Election des officiers - Adoption de l'Horaire et le Calendrier des travaux -Informations pratiques	Travaux par Groupes Thématiques	Elaboration du Plan stratégique de la Région Par groupe thématique.	Adoption du Plan stratégique....suite	
13h00 – 15h00	Déjeuner & Repos	Déjeuner & Repos	Déjeuner & Repos	Déjeuner & Repos	Déjeuner & Repos
15h00 – 16h00	Adoption des textes : -Proposition de Constitutions -Révision des Statuts de la Région	Remontées des travaux et adoption des propositions	Séance plénière avec remontées des groupes thématiques	Divers et Evaluation	
16h00 – 16h30	PAUSE	PAUSE	PAUSE	PAUSE	PAUSE
16h30 – 17h30	Adoption des textes (suite) : Règlement intérieur de la Région	Remontés des travaux et adoption des propositions	Adoption du Plan stratégique (1 ^{er} brouillon)	Discours de clôture et remerciement	
18h30 – 19h00	Prière /Eucharistie	Prière /Eucharistie	Prière /Eucharistie	Prière /Eucharistie	Prière /Eucharistie
19h00 – 20h00	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner
20h	Soirée récréative (Lwanga District)	Soirée récréative (Golfe du Bénin & Afrique de l'Ouest)	Soirée récréative (Afrique Centrale+Congo Kinshasa)	Soirée récréative (Antananarivo & Rwanda)	

Annexe IV : GROUPES THEMATIQUES & PROPOSITIONS

DU 45^è CHAPITRE GENERAL

THEMATIQUE	1. ASSOCIATION ET MISSION
45^{ème} Chapitre général	<p>Proposition 4 : Poursuivre activement le développement de l'esprit d'association au sein des communautés éducatives; stimuler et accueillir l'apport spécifique des laïcs au charisme lasallien.</p> <p>Proposition 5: Evaluer, appuyer et intensifier les efforts qui se font à ce sujet dans les diverses zones géographiques de l'Institut.</p> <p>Proposition 6: Renforcer un réseau stratégique pour l'association à tous les niveaux de l'Institut.</p> <p>Proposition 10: Appuie la représentation des Jeunes lasalliens dans des structures du Secteur, du District et de la Région.</p> <p>Proposition 14 : Renforcer l'engagement des lasalliens, afin de continuer à affronter les défis auxquels sont confrontés les enfants et les jeunes, et poursuivre la défense de leurs droits en coordination avec les propositions et la réflexion du Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE).</p> <p>NB : Vérifier si chaque District et Délégation dispose d'un protocole de Protection de l'Enfant</p> <p>Proposition 19 : Mettre en route une initiative nouvelle qui réponde effectivement à l'un ou l'autre besoin exprimé dans la métaphore de la frontière et détermine le processus pour l'établir et la gérer.</p> <p>Proposition 27 :</p> <p>Le centre de l'Institut garantira l'existence d'une communauté internationale de Frères et Volontaires dans chaque Région afin d'offrir un lieu de discernement vocationnel dans le cadre d'une vie communautaire significative au service des plus pauvres. (Akwaba, Nakuru, Nyeri, Karameno, CSPF–Antananarivo, Lomie, Ecole Primaire de Ouaga, Rongai, Kirenge-Kissaro)</p>

THEMATIQUE	1.ASSOCIATION ET MISSION
Contributions :	

THEMATIQUE	2. FORMATION
45^{ème} Chapitre général	<p>Proposition 2 : [...] Définir un programme de formation pour les Frères concernant le projet communautaire annuel.</p> <p>Proposition 3 : [...] Prendre en compte la centralité du vœu d'association, dans la formation des Frères dès le noviciat.</p> <p>Proposition 16: Dans l'Institut, la formation initiale des Frères aura pour priorité la préparation de nouveaux Frères comme catéchistes. De plus, la formation permanente mettra l'accent sur le Frère en tant que catéchiste.</p> <p>NB : Relancer l'engagement des Frères en tant que catéchistes.</p> <p>Proposition 28 : Former des équipes, Frères et Laïcs, au niveau de la Région, District, Secteur qui prennent en charge la formation des formateurs au niveau local.</p> <p>Prendre en charge la formation des Frères et Laïcs qui collaborent, maintenant et à l'avenir, à la formation à la vie de Frère.</p> <p>Avoir une banque de données pour la formation mise en réseau avec la Région et l'Institut.</p> <p>Réunir les personnes responsables de la formation des formateurs et accompagnateurs dans chaque Région</p> <p>Procéder à une évaluation régionale des besoins en ressources humaines pour la formation dans la Région et prévoir la façon dont les Districts doivent contribuer en Frères pour répondre à ces besoins.</p> <p>Mettre en place un programme de formation des formateurs au niveau de la Région afin d'optimiser les ressources humaines.</p> <p>Proposition 30 : Créer une <i>“culture de l'accompagnement”</i> pour tous les lasalliens, tout au long de leur vie.</p> <p>Intégrer aux plans de formation celle des Frères et des Laïcs à l'accompagnement.</p>

THEMATIQUE

2. FORMATION

Contributions

THEMATIQUE	3. UNITE ET RESTRUCTURATION DE LA REGION
45^{ème} Chapitre général	<p>Proposition 40.</p> <p>Définir le rôle du Frère coordinateur de Secteur dans les statuts des Districts et approuvés par le Supérieur général et son Conseil.</p>

THEMATIQUE	3. UNITE ET RESTRUCTURATION DE LA REGION
Contributions	

THEMATIQUE	4. PASTORALE DES VOCATIONS
45^{ème} Chapitre Général	<p>Proposition 21</p> <p>Assurer la coordination d'un réseau de Frères et de Partenaires responsables de la pastorale des vocations Elaborer un plan d'action et le présentera à la conférence des Visiteurs pour son approbation avant janvier 2016.</p> <p>Proposition 22</p> <p>Assurer de l'existence dans chaque District d'au moins une personne responsable de la pastorale des vocations.</p>

THEMATIQUE

4-PASTORALE DES VOCATIONS

Contributions

THEMATIQUE	5. COMMUNICATION
45^{ème} Chapitre général	<p>Proposition 20</p> <p>L’Institut, les Régions et les Districts élaborent un plan de communication à partir des lignes directrices du document « Guide pour élaborer le plan de communication » en l’adaptant aux nécessités locales. Ce plan de communication complète et amplifie les plans de mission et d’évangélisation en restant à leur service.</p> <p>3.30 Comme processus, nous suggérons ceci:</p> <p>L’équipe animatrice (de l’Institut, de la Région, du District) coordonne l’évaluation du plan stratégique au moins une fois par an pour voir dans quelle mesure se réalisent les objectifs marqués.</p>

THEMATIQUE	5. COMMUNICATION
Contributions	

THEMATIQUE	6. GESTIONS DES RESSOURCES
45^{ème} Chapitre général	<p>Proposition 39</p> <p>Etant donné les difficultés financières éprouvées par quelques Régions, le Conseil économique international, en dialogue avec les Conférences des Frères Visiteurs, fournira d'ici un an au Frère Supérieur et à son Conseil des recommandations sur la manière la plus appropriée de financer les structures régionales.</p> <p>Proposition 43</p> <p>c. Chaque District considèrera comme un objectif, dès à présent et jusqu'au prochain Chapitre Général, l'établissement de son propre fonds stable qui pourra fournir les ressources ordinaires nécessaires au fonctionnement et la couverture des frais de son budget ordinaire annuel.</p> <p>d. Les Chapitres de District définiront le but et les conditions pour l'utilisation du revenu produit par le fonds stable.</p>

THEMATIQUE	6-GESTION DES RESSOURCES
Contributions	

THEMATIQUE	7.VIE DE FRERE
45^{ème} Chapitre général	<p>Proposition 48</p> <p>Le Conseiller Général, avec les Frères Visiteurs de la Région, devraient considérer le vieillissement et les Districts fragiles comme un sujet qui concerne la Région entière.</p> <p>Ils élaboreront une vision, mettront en place une structure et un plan administratif dans le but d'assurer l'accompagnement pastoral des Frères, de garantir ce qui est vital pour eux, leur patrimoine ainsi que tout ce qui est important pour la continuité de la mission lasallienne....</p>

THEMATIQUE	7. VIE DE FRERE
Contributions	

Annexe V : Répartition des Participants en Groupes thématiques

ASSOCIATION ET MISSION	FORMATION	UNITE ET RESTRUCTURATION DE LA REGION	MINISTERE DE LA PASTORALE DES VOCATIONS	COMMUNICATION	GESTION DE RESSOURCES	VIE DE FRERE
Mr. Antoine	Fr. Bertin	Fr. Edouard	Fr. François	Fr. Ferdinand	Fr. Firmin	Fr. Minosoa
Mme. Nanema	Fr. Jesus R.	Fr. Paulin	Fr. Mamy	Fr. Michel	Fr. Amilcare	Fr. Tsegaye
Fr. Josoá	Fr. Rodrigue	Fr. Ghebres	Fr. Marius	Fr. Joseph	Fr. Julien	Fr. Blaise
Fr. Gabriel	Fr. Anthony	Fr. Kesiki	Fr. Taddele	Mr. Jean Marie	Fr. Anatole	Fr. Jean Bosco
Fr. Balayneh	Fr. Godwin	Fr. Bako	Fr. Nelson	Fr. Roger	Fr. Antone O	Fr. Joan SALA
Fr. Paulos						

Annexe VI: Fiche d'évaluation de l'assemblée

 Assemblée régionale du 11 au 15 janvier 2015 Nairobi/Kenya						
L'Equipe d'organisation de l'Assemblée sollicite ta collaboration pour l'évaluation de la qualité de cette rencontre. Bien vouloir apprécier chacune des rubriques en marquant un « x » dans le domaine que tu évalues. Ajoute un court commentaire si nécessaire sur les lignes à cet effet.	5 = Excellent					
	4 = Très bien					
	3 = Bien					
	2 = Correct					
	1 = Médiocre					
A. ORGANISATION	5	4	3	2	1	
La communication entre la commission d'organisation et les participants.						
La qualité des documents préparatoires envoyés.						
La planification et le déroulement de l'Assemblée.						
Les renseignements sur les conditions de voyage et sur l'obtention de visa.						
B. ACCUEIL, LOGEMENTS ET SERVICES	5	4	3	2	1	
L'accueil à l'arrivée						
Le confort du lieu et la propreté de la chambre.						
La qualité, la quantité et la variété de la nourriture.						
C. TRAVAUX	5	4	3	2	1	
Les travaux en groupes thématiques.						
Les travaux en plénière.						
Méthodes et dynamique de travail.						
Qualité des échanges et débats.						

La traduction					
D. AMBIANCE GENERALE	5	4	3	2	1
La courtoisie et le respect mutuel.					
La fraternité et la connaissance mutuelles.					
Soirées récréatives et présentations					
E. APPRECIATION GENERALE DE L'ASSEMBLEE REGIONALE					
<p>Souhaitez-vous relever une question particulière relative à l'organisation de l'assemblée qui pourrait faire l'objet d'attention lors de la prochaine assemblée régionale ?</p>					